

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

**HEBDO**

n° 76 du 15 au 22 mai

dir. B.Lambert

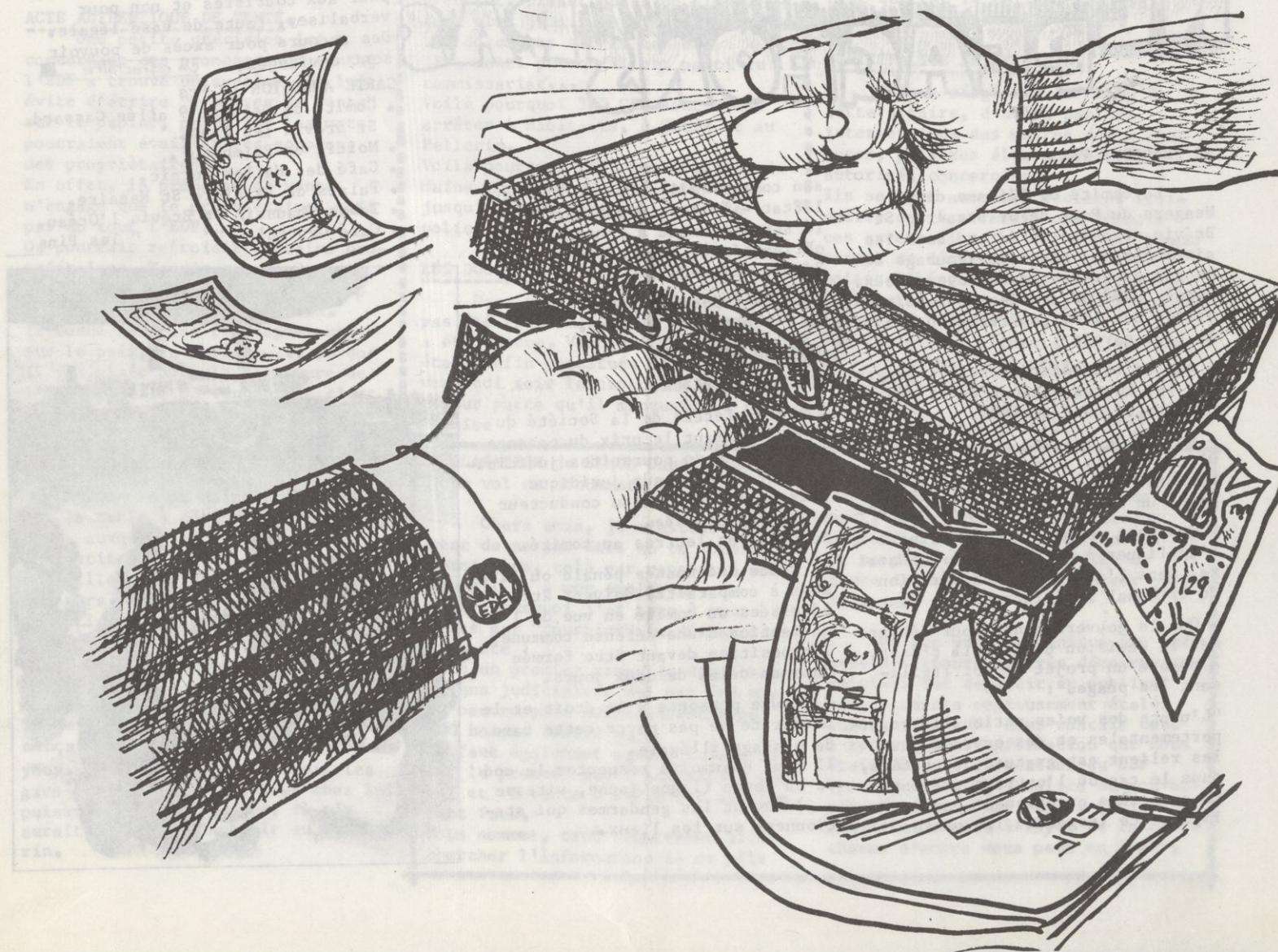
3,50 F

**le Pellerin**

# canailles !

# EDF

# LA MAIN DANS LE SAC !





# BUS business

Il est un aspect de l'existence quotidienne d'un bon nombre de Nantais dont il serait bon de parler : le déplacement effectué par les mals lotis n'ayant ni voiture, ni deux roues, bref les piétons qui doivent utiliser les transports en commun tous les jours ; c'est-à-dire la SEMITAN (ex-STAN).

Evoquons simplement ces conditions de transport et leurs conséquences pour le piéton dans un cadre urbain où l'on privilégie au maximum les voitures.

Il est de plus en plus clair que la SEMITAN, comme toute entreprise, cherche à rentabiliser au maximum son "service" et ceci grâce au prix de plus en plus élevé payé par l'usager.

Les nouveaux tarifs en vigueur en témoignent.

La carte mensuelle de travail augmente de 7 francs ! La carte scolaire de 5 Frs ! Le ticket à 2,50 Frs valable 60 minutes sur le réseau n'est qu'une tromperie. Les gens loin de leur lieu de tra-

vail passent facilement 60 minutes dans le bus aux heures de pointe, par conséquent, ils seront obligés d'oblitérer 2 tickets.

Il paraît que la SEMITAN avait un déficit de plusieurs millions, en raison des personnes âgées et des chômeurs qui ne payent pas. Très belle justification ! Mais peu convaincante, quand on voit les luxueux bureaux du siège à vous en couper le souffle boulevard Michelet (moquette, tapisserie, lustres etc...).

De plus, quand on a un déficit, on ne se paye pas le luxe d'avoir un grand stand à la Foire de Nantes pour y distribuer sa propagande, précisément avant les augmentations : lorsqu'on sait que la seule location devait coûter, au plus bas mot 8 000 Frs.

Mais qu'en est-il de la qualité du service rendu ?



Il est très clair pour l'usager que toute information faite par la SEMITAN a pour but de lui faire admettre les hausses successives des tarifs dans des conditions de transport de plus en plus mauvaises. Citons uniquement les voyages dans des bus bondés aux heures de pointe, les bus qui ne passent pas, l'attitude intolérable de certains chauffeurs et contrôleurs (par ex. : un contrôleur qui, il y a quelques années, faisait impassiblement payer une amende à une personne âgée n'ayant pas oblitéré le nombre de tickets nécessaire, ce qui est écoeurant quand on connaît le sort réservé aux vieux dans notre société, quand on ne produit plus, on n'est plus intéressant ! Ce chauffeur qui, il y a quelques semaines refusait de conduire 2 jeunes de passage à Nantes, parce qu'ils n'avaient pas payé tout de suite en montant, et qui alla jusqu'à chercher un flic pour les faire descendre ! Ce qui n'a pas eu lieu.

Toutes ces choses peuvent paraître bénignes à côté de certains problèmes sociaux beaucoup plus graves, mais ce que la SEMITAN impose aux gens est partie intégrante de l'existence de chacun. Ce sont ces petites choses, ces détails qui minent littéralement les nerfs et qui, ajoutées aux conditions de vie dans la société, détruisent doucement tout doucement les individus. Une lectrice.

# NE PEAGEONS PAS

NE PEAGEONS PAS.

Le comité de Défense des Usagers du Pont de St Nazaire, St Brévin organise et défend tous les sinistrés qui ont eu le courage de ne pas payer cet impôt moyennageux. Maître LAPEGUE se tient à la disposition des 1200 adhérents du comité Il faut savoir :

- que la loi interdisant les péages sur les routes nationales et départementales date de 1880.

- Que cette loi est appliquée à Oléron depuis un mois grâce à la tenacité des habitants qui ont gagné un recours en conseil d'Etat.

- Que nous sommes 1200 au moins à l'appliquer à St Brévin et St Nazaire, dans l'attente d'une décision du Tribunal administratif de Nantes

- Que le gouvernement, pour détourner la décision du Conseil d'Etat, à déposé un projet de loi légalisant les péages :

"L'usage des voies nationales et départementales et des ouvrages qui les relient est gratuit, toutefois, dans le cas où l'ouvrage présente un caractère exceptionnel par son importance (regardez les photos !),

son coût (6 milliards de TVA pour l'Etat - 56 Frs le passage !) ou le service rendu à l'usager (usage obligatoire, une redevance pourra être instituée..."

- Le PS dépose un projet de nationalisation du pont.

NOUS ON PASSE !!!

PLAN ORSEC PEAGE.

1) Toute lettre de la Société du Pont réclamant le prix du passage et menaçant de poursuites judiciaires est sans valeur juridique puisque l'identité du conducteur n'est pas prouvée. Envoyez les lettres au comité.

2) Toute ordonnance pénale ou citation à comparaître doivent être adressées au comité en vue de l'organisation d'une défense commune, l'opposition devant être formée dans un délai de deux jours.

3) Toute personne a le droit et le devoir de ne pas payer cette taxe de passage illégale. Il faut néanmoins respecter le code de la route (ligne jaune, vitesse ...) devant les gendarmes qui stationnent sur les lieux.

Les gendarmes sont là pour faire peur aux touristes et non pour verbaliser, faute de base légale. Des recours pour excès de pouvoir sont envisagés. Un refractaire

CARTE ADHESION 10 Frs

- Comité de Défense 9 allée Cassard St Brévin les Pins.
- Moitié de Paimboeuf.
- Café des Halles Pornic.
- Palais de la Bière St Nazaire.
- Tabac Chaussin St Brévin l'Océan.
- Café Central " " les Pins.





# canailles !

Mardi après-midi, un propriétaire, originaire de Cheix en Retz, mais habitant actuellement le maine et Loire devait recevoir la visite d'un agent EDF, Mr Jacques MELIGNE, habitant de Savenay. Quatre habitants de Cheix et du Pellerin décident donc de se rendre dans le Maine et Loire pour se documenter : "On a été chercher l'information qu'on nous refuse". Ils étaient là 1/4 d'heure avant l'agent de l'EDF et l'ont entendu dire très peu de temps après son entrée : "Etes vous vendeur ?" Ils sont entrés dans la pièce en se présentant comme Pellerin, pour voir, posés sur la table, des papiers tous prêts en 3 exemplaires : les propriétaires n'avaient plus qu'à signer. C'était un acte de promesse de vente mais l'EDF n'avait rien expliqué du tout au propriétaire.

### ACTE AUTHENTIQUE DE VENTE.

Une petite précision ici, concernant ces promesses de vente; l'EDF a trouvé un système qui lui évite d'écrire "promesse de vente" sur le papier, parce que les mots pourraient éveiller les soupçons des propriétaires. En effet, la promesse de vente n'engage que le propriétaire, mais pas du tout l'EDF. Ca pourrait refroidir certains propriétaires. Tandis que l'acte authentique de vente est beaucoup moins net dans sa formulation. Il donne tous les renseignements sur le prix, la surface...; au dos il y a place pour la signature de l'EDF et celle du vendeur et c'est seulement en tout petit qu'il est écrit : "la vente prendra effet après acceptation des domaines".

Revenons au Maine et Loire; sur la table à côté de ces trois actes auxquels il ne manquait qu'une petite signature, était étalée une belle carte du site. Les gars lui ont demandé ce que signifiaient les parcelles hachurées et l'agent de l'EDF de répondre qu'elles correspondaient à leurs acquisitions... C'était totalement faux. La tension chez cet agent EDF commençait à lui remonter jusqu'aux yeux... bien sûr c'était faux, les gars lui ont dit de rentrer chez lui puisque de toutes façons, il n'y aurait jamais de centrale au Pellerin.

### EDF : L'ARGUMENTATION S'AFFINE

Place aux grands sentiments !



Donc ces documents ne lui serviraient à rien. Alors il est parti tout blanc, en pleurant, disant qu'il ne s'occuperait plus jamais de rien; oubliant les documents sur la table. Il a menti puisqu'il est parti au commissariat... Voilà pourquoi 300 CRS sont venus arrêter 4 habitants, à Cheix et au Pellerin. Voilà pourquoi les propriétaires du Maine et Loire ont été interrogés jusqu'à 2H du matin au poste de police.

### LES DOCUMENTS.

Dans un premier temps ils n'ont pas été restitués, puis une partie a été rendue. Vendredi matin le plan était enfin restitué. Et pourtant vendredi soir le procureur était en fureur parce qu'il manquait... la chemise !

### DECLARATION de SIMON Daniel inculpé pour vol de documents à EDF.

Chers amis, je m'excuse sincèrement de ne pas être en ce moment parmi vous, celà par rapport à mon travail et à mon employeur. C'est pourquoi j'ai tenu à vous faire par "courrier" la déclaration suivante : Dans un premier temps je dénonce les moyens judiciaires qui ont été mis en oeuvre pour notre arrestation 300 hommes contre 4. Il faut également savoir (comme le dit la presse) que l'accusation pour vol et violence à EDF c'est absolument faux. Nous sommes, tout simplement aller chercher l'information là ou elle

Vendredi soir tout était remis.

### ARRESTATIONS. PERQUISITIONS.

Mercredi à 12H un déploiement de 12 cars de CRS et gardes mobiles, venus semble-t-il du Maine et Loire ont pris position pour l'arrestation de Joseph Chauvet, adjoint au maire de Cheix en Retz, Jean Simon, conseiller municipal de Cheix, Daniel Simon, et Gabriel Mabileau. Une perquisition a eu lieu chez Gabriel Mabileau avec un grand déploiement de forces. Aucun mandat sous prétexte qu'il s'agissait d'une procédure de flagrant délit. Croyant arrêter Jean Simon, ils sont allés à Launais en arrêter un autre, un homonyme, mais la bavure fut vite réparée.

Pourtant les gendarmes du Pellerin, eux-mêmes, ont accompagné les CRS à chaque domicile. Mr FERGER, chef des gendarmes du Pellerin, s'est occupé lui-même de l'affaire. Il a beaucoup souffert de l'assurance des femmes, aucunement émues par un tel déploiement de CRS, mais sûres de leur lutte contre la centrale. Il semblerait qu'à partir de maintenant les caves soient plus difficiles d'accès pour les gendarmes du Pellerin.

A 16H le même jour 200 à 300 personnes se sont réunies devant la gendarmerie du Pellerin pour réclamer la libération des 4 gars. Toutefois on leur avait bien vite fait quitter le Pellerin et ils étaient déjà rendus à Nantes.

### MUNICIPALITE DU PELLERIN.

Elle a réagi sur le champ\* à cette affaire, d'abord par des interventions des maires des 2 communes, puis des élus auprès des autorités concernées. Ils se sont aussitôt déclarés solidaires des 4 arrêtés, ont dénoncé ces arrestations et ont entamé toutes sortes de démarches pour qu'ils soient libérés au plus vite, auprès d'avocats, du procureur, du maire de Nantes, du député etc... Une entrevue à l'initiative des élus du Pays de Retz est prévue à la sous-préfecture.

( \*de même que le AS) .../...

était, qu'aucun acte de violence et de contrainte n'a été commis de notre part, nous avons tout simplement demandé à ce monsieur Maligne de EDF de ne plus continuer à faire ce genre de travail et de rentrer chez lui.

Un peu pris de panique par notre présence (pourtant très démocratique) celui-ci dut repartir en oubliant ses documents copieusement étalés sur la table. Il nous restait donc à recueillir l'information qui nous était due, l'information qu'EDF (pouvoir public) complice du gouvernement nous refuse depuis toujours. Sommes-nous donc à rayer de la carte chacun d'entre nous peut en juger.





#### REUNION PUBLIQUE.

Dès le soir au Pellerin, 300 personnes émuës et solidaires se réunissaient dans une atmosphère tendue pour envisager le meilleur soutien aux emprisonnés. Le soir, une trentaine de voitures se dirigent vers la prison pour aller hurler leur soutien, et demander la libération des quatres.

#### JEUDI 14H AU TRIBUNAL.

A 14H le jeudi les 4 habitants du Pellerin et de Cheix étaient libérés. Ils avaient eu droit à une procédure de flagrant délit un peu spéciale, inconnue de nous jusque là bref, rien de public et ils furent relâchés au plus vite. Ils étaient largement attendus devant le tribunal. Alors on les fit sortir par derrière...

#### VENDREDI 17H.

La manifestation prévue à la réunion publique du Pellerin le mercredi soir, maintenue dans le but d'une information sur Nantes avait sans doute une faiblesse : "les inculpés n'étaient pas là". Toutefois l'un d'entre eux avait donné une déclaration que nous publions. La municipalité du Pellerin a expliqué sa solidarité aux 4 inculpés et s'est expliquée. Vendredi 18 MAI à 14H : Un rassemblement est appelé au Palais de Justice par le comité du Pellerin.

M.N.S

# DEFENDRE QUI?

Après Guillot, Mabileau: les prisonniers n'ont pas de chance. Pour certains la solidarité se mesure à présent au compte-goutte. Il faut être bien dans la ligne, sinon pas de soutien, même face au Tribunal, et face à la police..

Dominique Guillot, le jeune manifestant antinucléaire, " lanceur de boulons" était, pour certains, " trop à gauche ": hirsute, violent, casseur, ..INDEFENDABLE

Et Gaby Mabileau, maintenant, un des quatre habitants de Cheix et du Pellerin inculpés pour avoir été " s'informer " dans le Maine et Loire des manoeuvres d'Edf, le voilà lui aussi jugé, pour d'autres raisons, ..INDEFENDABLE ! Trop à droite cette fois : il a lutté contre les fermiers Mouillé, alors..

Pourtant personne ne conteste le bien fondé de l'action des quatre dans le Maine et Loire. Cette action n'est d'ailleurs pas isolée, il s'en faut : elle s'inscrit bien dans tout le processus des actions directes menées depuis bientôt trois ans par les paysans du site et par tous ceux qui les soutiennent. Actions qui ont permis de faire hésiter EDF et le pouvoir, qui ont permis de gagner du temps, de dif-

ferer les expulsions et le début des travaux, jusqu'à ce que Harrisburg vienne cogner derrière les oreilles même les partisans les plus déterminés du nucléaire.

Personne ne peut contester que Gaby Mabileau, tout comme Chauvet, les Simon, et d'autres, est au coeur de la lutte, depuis le début. Et pourtant le soutien se chipote.

La " raison " est connue. Il y a eu deux luttes ces dernières années sur la commune de Cheix en Retz: avant la lutte contre la Centrale - et toujours maintenant, quoique en sourdine - la lutte des fermiers Mouillé contre le propriétaire-expulseur, le nommé Rondineau, et sa clique. D'ailleurs ce Vendredi, tandis qu'à Nantes, au Palais de Justice, se plaidera le procès des quatre, à Rennes, en Cour d'Appel, passe de nouveau l'affaire Mouillé: procès du proprio contre la Fdsea pour " préjudice ". Et l'avocat Toulza, saisi par Mabileau pour le défendre, à Nantes, ne pourra pas plaider lui-même: il est à Rennes, ou il plaide... contre les Mouillé! Toulza avait d'ailleurs eu quelques ennuis pendant l'affaire de Cheix, comme Mabileau lui-même

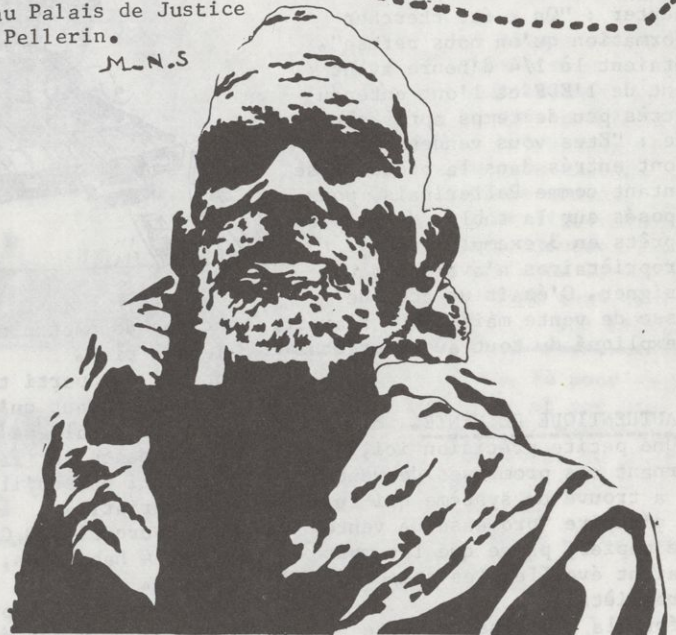
## angers

\* Le vendredi 11 MAI, à 20H30, salle Bellefontaine :  
- Soirée débat avec projection du film "condamnés à réussir", tourné par des travailleurs de l'usine de la Hague sur leurs conditions de travail.

\* Le lundi 14 MAI, à 20H30, salle Bellefontaine :  
- "KERGRIST", le clown atomique et sa centrale balladeuse.

Des représentants du Comité Régional d'Information sur le Nucléaire (C.R.I.N.) de Nantes seront présents pour faire le point sur la situation de la centrale du Pellerin. A cette occasion, le C.L.I.N. proposera de nouvelles formes de lutte face à E.D.F.

Le C.L.I.N.





qui s'était engagé très loin, et jusque sur le terrain, avec son tracteur, au côté du propriétaire et contre les fermiers Mouillé.

Mabileau, à l'époque, n'était pas le seul à combattre les Mouillé - à NOUS combattre, NOUS qui soutenions, et soutenons encore, Armand et Henriette. Presque tout le village, il faut avoir l'honnêteté de le dire, à part des individualités courageuses, était soit neutre, soit favorable à Rondineau, et critiquait les manifestations " pro-Mouillé ", " organisées de l'extérieur ". Le même village qui aujourd'hui en très grande majorité est engagé à fond contre la Centrale.

De cela, certains tirent que l'une des deux luttes était bonne, et doit servir de point de repère pour juger les personnes: la lutte des Mouillé. Et que l'autre est " douteuse ": la lutte contre la Centrale Nucléaire, qui ne serait pas une bonne-lutte-de-classe conforme-aux -normes...

Pour eux, le fait que des gens comme Gaby Mabileau, voire Toulza, soient, avec presque tout le monde dans le coin, anticentrale, est mauvais signe. Et il ne faudrait pas soutenir ces gens là, même devant les juges.

C'est un raisonnement bien discutable. Ne faut-il pas plutôt, face au nucléaire comme face à la justice, faire l'alliance la plus large?

On peut d'ailleurs parfaitement soutenir les Mouillé et la Fdsea contre les Rondineau, et soutenir en même temps les quatre de Cheix et du Pellerin contre leurs juges. Il n'y a aucune contradiction.

Les fermiers Mouillé eux mêmes, qui sont semble-t-il très bien placés pour en juger; ont d'ailleurs adopté depuis longtemps, dans la lutte du Pellerin, une position claire. Après mure réflexion, ils ont tendu la main à Mabileau, et choisi l'unité.

A.P.L.

## A.P.L. LA CRISE

L'APL ne doit pas mourir, tel est l'enseignement qui peut être retiré de l'Assemblée Générale de mercredi. La présence massive de gens inquiets d'abord, la nature des discussions ensuite qui, malgré les divergences réelles, montra l'accord général sur la nécessité de la survie de l'APL.

Le principal semble acquis, il reste à mettre au point les mesures concrètes qui permettront d'associer individus et groupes à la vie du journal.

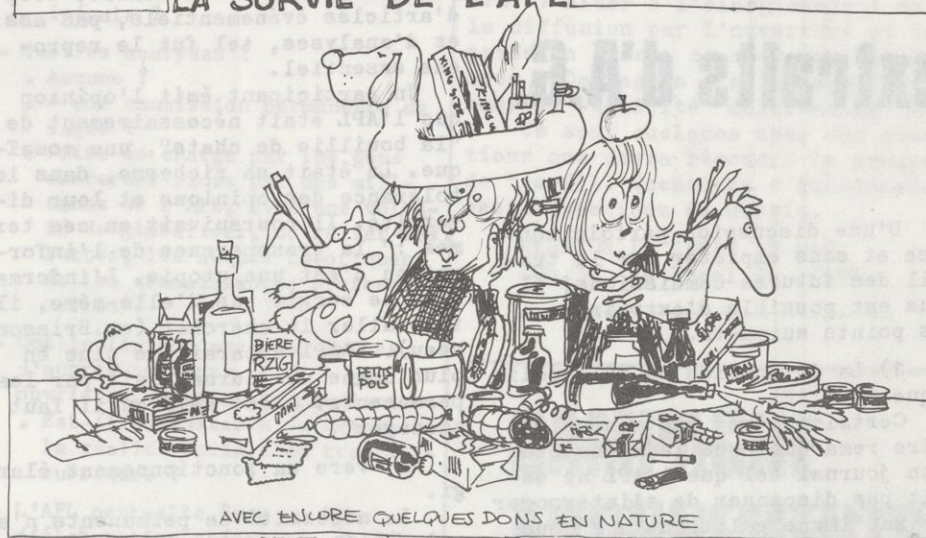
Beaucoup de monde donc dans la trop petite salle enfumée de l'A.P.L. L'Assemblée Générale débutait par le rappel de l'enjeu actuel. L'A.P.L. a désormais un espace propre dans la vie locale mais l'équipe s'essouffle dans une situation précaire. Impulser un dynamisme, élargir la diffusion, trouver des financements, tels sont les impératifs à court-terme.

Les permanents actuels de l'APL mettaient en évidence un certain nombre d'insuffisances apparues ces derniers mois. D'abord le risque est grand de tomber dans la subjectivité journalistique,

par exemple l'a-priori antisyndical ou anti-partis de gauche sans réel enquête, sans travail d'information, sans donner la parole aux principaux intéressés, ouvriers, habitants, militants... Ensuite sont manifestes les manques en matière d'information ouvrière ou d'information paysanne. A cela plusieurs explications dont le rela-

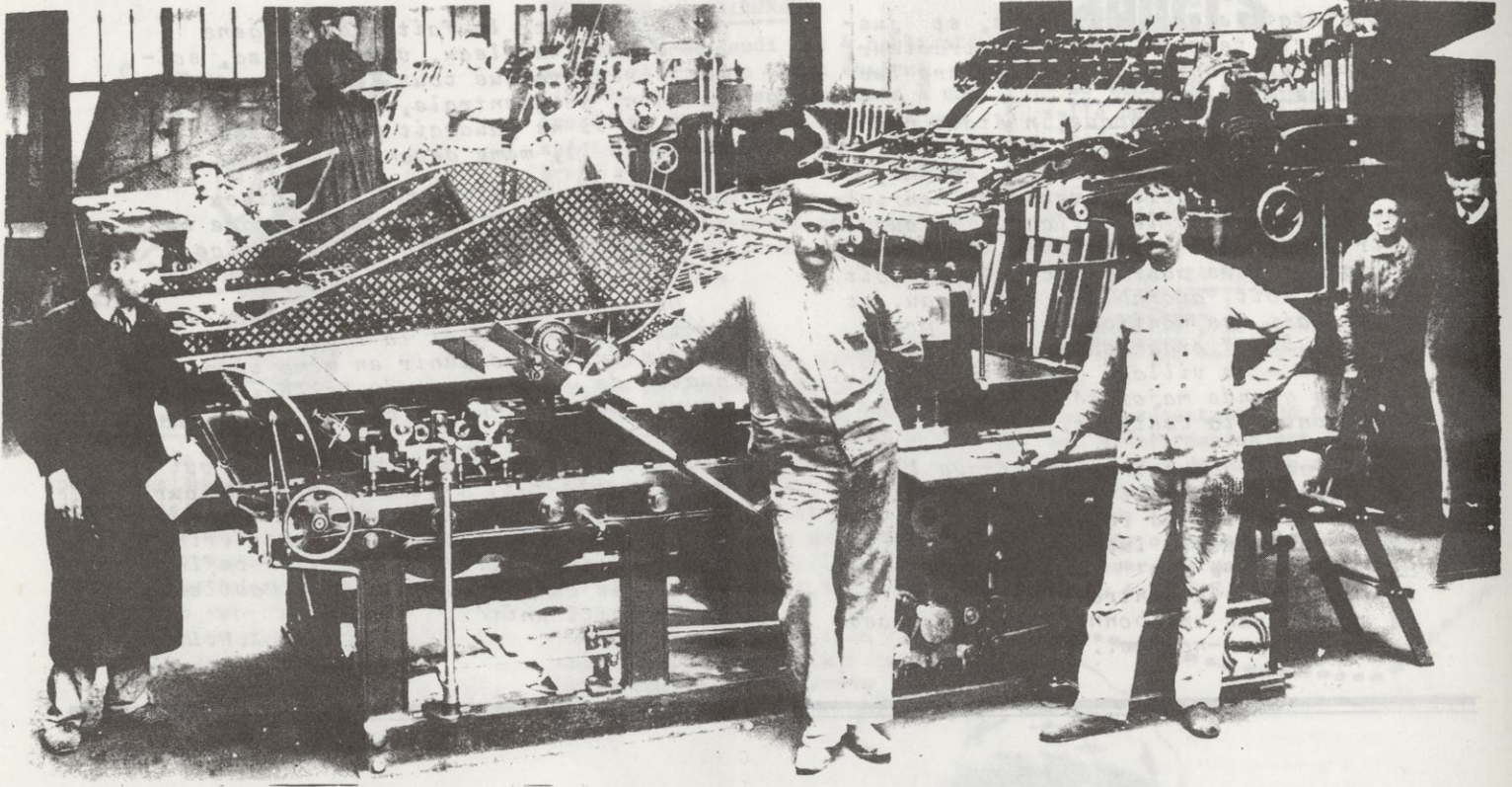
chement d'un réseau de correspondants autrefois actifs. L'équipe de l'APL notait également l'absence d'une véritable rubrique culturelle, aujourd'hui fourre-tout plutôt que choix de spectacles. Enfin la diffusion quasi-exclusive sur Nantes et la banlieue pose problème : des villes telles que Saint-Nazaire ou La Roche-sur-Yon sont souvent ignorées.

### LA SURVIE DE L'APL



AVEC ENCORE QUELQUES DONS EN NATURE  
ON PEUT TENIR UN MOIS OU DEUX...





Cette auto-critique se concluait sur deux constatations :

- la précarité des conditions matérielles explique une grande part de nos insuffisances ;

- mais il s'agit aussi d'éviter la tentation gauchiste, le ton "donneur de leçons" qui priverait l'APL d'une frange de lecteurs potentiellement favorables.

## extraits d'A.G.

D'une discussion parfois confuse et sans empiéter sur le travail des futures commissions, il nous est possible d'extraire les points suivants.

1) La définition du rôle politique de l'APL.

Certains n'ont pas manqué de faire remarquer que la nécessité d'un journal tel que l'APL ne devait pas dispenser de s'interroger sur sa "ligne politique". " Nous ne sommes pas prêts à soutenir n'importe quoi. A quels besoins politiques répond l'APL, telle est la question." Cette argumentation fut attaquée par de nombreux participants qui insistèrent sur le point suivant : c'est justement parce que la ligne politique de l'APL n'est pas fixée une fois pour toutes c'est parce que l'équipe de l'APL échappe aux groupes organisés que le journal a survécu et même progressé dans une période où tous les groupes étaient en crise.

A l'autre pôle du débat, un intervenant fit remarquer que dès aujourd'hui l'APL était un produit, une marchandise. " A la limite, il faut transformer le collectif en entreprise. Le contrôle des lecteurs est illusoire. C'est un mythe".

L'animateur Paysans-Travailleurs fit remarquer que beaucoup de paysans étaient insatisfaits de la façon dont sont traités certains problèmes, tel le nucléaire. Trop d'articles événementiels, pas assez d'analyses, tel fut le reproche essentiel.

Un participant émit l'opinion que l'APL était nécessairement de "la bouillie de chats", une mosaïque. Là était sa richesse, dans la tolérance des opinions et leur diversité. Il poursuivait en ces termes : " la transparence de l'information c'est une utopie. L'information ne surgit pas d'elle-même, il faut aller la chercher (ex. Brissonneau). L'APL apparaît de plus en plus comme un journal fait par les permanents. C'est cela qu'il faut aménager".

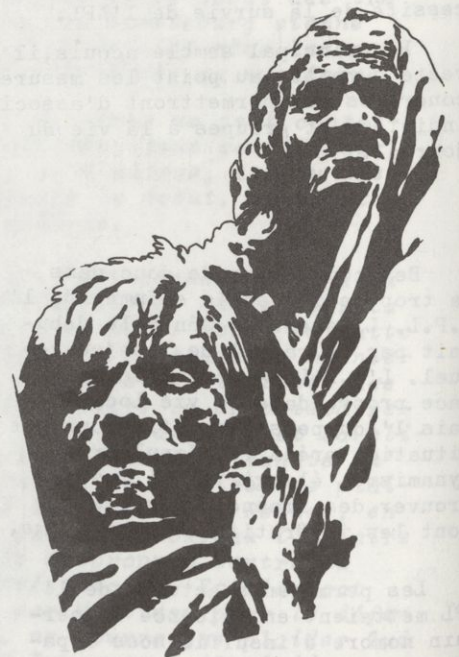
2) Vers un fonctionnement élargi.

La nécessité de permanents n'a guère été contestée. Ce qui importe plutôt c'est le type de rapports qui devront exister entre les permanents et les lecteurs. Autrefois l'APL disposait d'un réseau de correspondants dans les usines, à la campagne. Ce réseau, pour diverses raisons, s'est épuisé. Divers intervenants ont dit que les permanents devaient s'efforcer de susciter au tour du journal une animation ininterrompue. Aller voir, discuter, réunir des opinions contradictoires tel serait le travail essentiel des professionnels. Quelqu'un nota que

rendre compte de la complexité de la réalité (ex. les usines, le syndicalisme) exige une discipline de travail intense.

Mais au delà des permanents, est-il possible de faire naître de véritables "militants de l'information" désireux de participer, dans leur secteur propre, à l'élaboration de l'information, à la diffusion de l'APL, à son soutien financier ?

OUI semble être la réponse d'une majorité de participants. Dans quelles conditions ? Ce sera le rôle des commissions de le définir.





# apl

## GROUPES DE TRAVAIL

### culture

Les pages dites "culturelles" de APL ressemblent trop souvent à une boîte à lettres plutôt qu'à une véritable information critique et tout...Alors...une grande et belle AG ayant mercredi dernier rassemblé beaucoup de monde plein de bonnes intentions, une commission sur la rubrique culturelle a été décidée.

Nous lançons donc un GRAND APPEL PAS THETIQUE DU TOUT à tous les gens décidés à participer pleinement ou pas à ces pages - il faudra probablement outre du réseau d'informateurs dans chaque secteur culturel (ciné, théâtre, musique, bd, gastronomie et toute autre pratique existante ou à créer..) des gens prêts à prendre en charge la rédaction d'articles, les enquêtes éventuelles, la mise en page et la maquette.

Une REUNION INTIME se tiendra le VENDREDI 18 MAI A 20H30 à l'APL.

Nous pensons d'abord améliorer les pages existantes dans l'APL et éventuellement déboucher sur une revue plus spécialisée dans ce genre de divertissement...car nous ne sommes guère satisfaits par les services de Nantes-Poche and co.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle Monsieur l'expression de nos salutations distinguées. Pour l'APL, nous.

### autres

### commissions

D'autres groupes de travail se mettent en place suite à l'AG.

- Un groupe "informations paysannes et public paysan" : la date de réunion sera fixée ultérieurement ( nous sommes en période de gros travaux agricoles ).

- une commission "informations ouvrières" (précisions au prochain numéro).

- un groupe de travail chargé de cerner un peu mieux, d'imaginer les rapports lecteurs-acteurs permanents-journalistes de l'APL. Approfondir le débat engagé à l'Assemblée Générale et le faire déboucher sur une pratique future.

REUNION MARDI 22 MAI  
20h.30, local de l'APL

### luttons urbaines

A la suite de l'AG des lecteurs, nous proposons la création d'un groupe de travail ayant pour thème:

- Quelle place pour les luttons urbaines dans l'APL ?
  - Comment les faire apparaître autrement que par des enquêtes de journalistes ?
- Pourquoi ?
  - Information plus fraîches ? plus sûres ?
- Quelles informations ?
  - Toutes ?
  - Les plus significatives ?
  - Toutes mais avec une importance inégale ?
- Quelles analyses ?
  - Aucune ?
  - D'une commission permanente de sages ?
  - Prise en charge par les gens concernés aidés par des militants de l'APL, avec une volonté de globaliser, de relier les luttons, les acquis théoriques et les connaissances professionnelles ?

- Quelle liaison avec les luttons d'autres secteurs : ouvrières, paysannes, étudiantes.
• Est-il souhaitable de découper la réalité sociale en tranches-rubriques ?

- L'APL peut-elle être un lien d'élaboration théorique, de débat et de synthèses, en dehors de quelques baratineurs coupés de pratiques qui créent l'information et ne représentant donc qu'eux mêmes ?

- Finalement l'APL peut-elle être par ses articles, à la lumière des luttons passées et présentes un lieu participant à la définition d'objectifs populaires régionaux ?

Nous vous proposons d'en discuter vendredi 18 Mai à 18 H à l'APL. Tous les lecteurs sont invités.

### financement

L'APL, comme tous les canards vivant sans apport de publicité, accuse un déficit. Chroniqué. Le prix de vente ( notamment par abonnements ) ne couvre pas tout à fait le prix de revient.

Trou dérisoire ( notre gestion est très serrée ) mais qui interdit toute extension notable de la diffusion.

Notre pari : 60 000 F pour le développement de l'APL. Salarier des gens pour une période de 6 mois qu'ils puissent se consacrer à plein temps à cette tâche.

Comment y parvenir ? Souscription ? Apports financiers réguliers par cotisations ? Augmentation du prix du numéro et des abonnements ( tout en se réservant la possibilité d'abonnements à prix réduits pour les chômeurs ) ? Organisation de spectacles ? D'une "Fête de l'APL" ? Aider à l'élargissement de la diffusion par l'ouverture et la prise en charge de nouveaux kiosques ? Campagnes d'affichage ( libre ! ) ? Publicité "multi-media" ?

Ce sont quelques unes des questions que devra résoudre le groupe de travail. Questions d'autofinancement. Questions de survie.

REUNION LE JEUDI 17 MAI  
20h.30, au local de l'APL.

### CAMPAGNE ABONNEMENTS

D'ores et déjà, pour combler le déficit annuel et repartir en septembre sur des bases financières saines, nous avons besoin de 3000 F.

NOUS DEMANDONS A CHAQUE ABONNE ( vous êtes près de 900 ) DE REALISER UN NOUVEL ABONNEMENT.

Le trou peut et doit être comblé rapidement.....





# KETCHUP GEYSER

recrutions une d  
desireuse trav  
dures. Se près  
temporaire) 2  
C66842

SECRETAIRES.  
Libres de  
France (travail  
laire Nantes - Cl

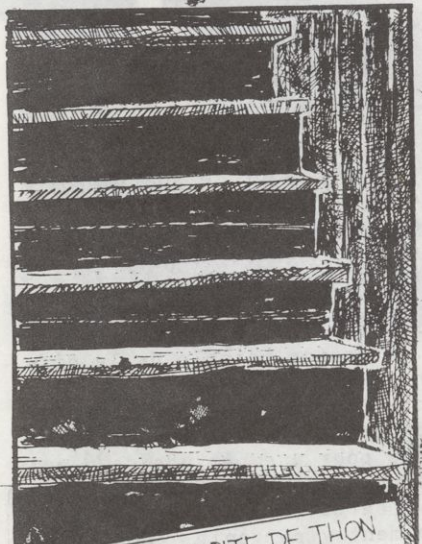
DACTYLOS. dat  
Libres de  
références. Bis  
raire), 2 rue Volt  
RECHERCHER  
causant. Vour  
fret de  
943, 1041, 105  
Maison  
E) 1042  
N) 1043  
O) 1044  
P) 1045  
Q) 1046  
R) 1047  
S) 1048  
T) 1049  
U) 1050  
V) 1051  
W) 1052  
X) 1053  
Y) 1054  
Z) 1055

15885  
ES et O.S. homme  
it. Se présenter E  
aire), 2 rue  
8853

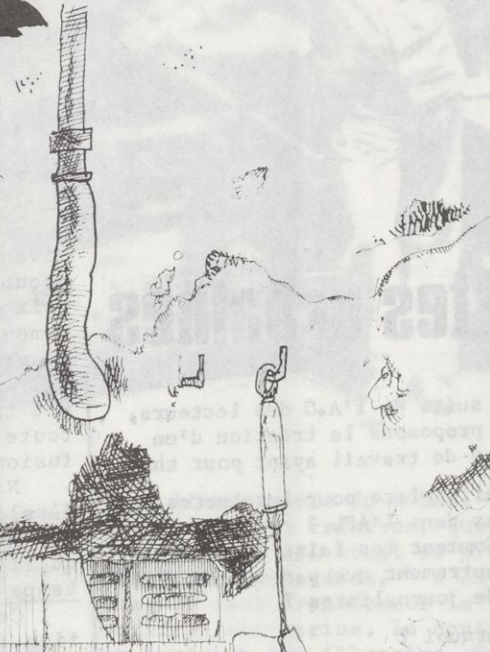
TITIER sortie Name

b, embauche immé  
rappor  
C66  
Yamaha DTN  
5000  
Yamaha 5000  
état  
référence apr  
all te  
éscrites : C66855

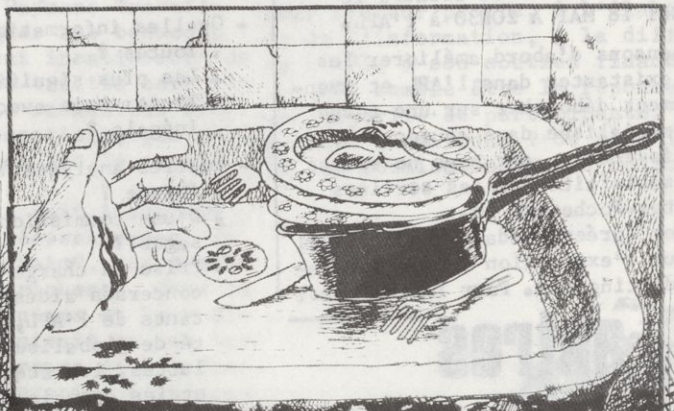
URS étude ou  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200



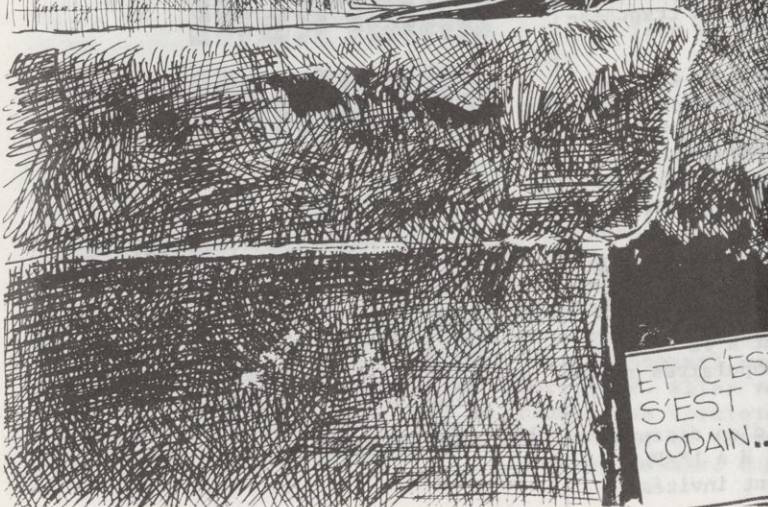
J'AI PLOUÉ UNE BOITE DE THON  
AU SUPERMARCHÉ...



EN ESSAYANT DE L'OUVRIR,  
LE SANG A GICLÉ...



AU CINOCHÉ, C'EST LE  
KETCHUP QUI REMPLACE. ICI  
LE RAISINÉ VAUT MOINS CHER  
QUESTION DE BUDGET.



ET C'EST PAS TOUT: MON CHIEN  
S'EST BARRÉ AVEC MON MEILLEUR  
CODAIN... IL YA DES JOURS OÙ RIEN  
NE REUSSIT...



# ENFANTS DU VOYAGE

## ECOLE BUISSONNIERE



La Loi des "gadgés" a voulu modeler les jeunes nomades sur son école. Loi sur la fréquentation scolaire obligatoire qui suspend l'obtention des allocations familiales à la signature régulière du carnet scolaire. Administration tatillonne: quelques demi-journées d'absence et c'est la perte des droits. Incitations musclées, donc. Pourtant, on va le voir, l'échec est général. Les enfants du voyage sont toujours aussi rétifs à la scolarisation. Et si on prenait le problème par un autre bout?

### DRESSAGE

François Gourvenec vit depuis 1977 sur le terrain de la Far-dièrre, "sédentaire" au milieu des voyageurs. animateur du Comité-Vérité-Misère (cf. APL no. 54), il s'intéresse également aux problèmes des gens du voyage.

"Faut-il scolariser les gitans? Et l'école peut-elle leur apporter une éducation au total supérieure à celle des familles?"

Une éducation assez surprenante: une liberté presque totale beaucoup d'autonomie, d'initiative: pratiquement, tout obstacle doit être franchi.

"La loi leur impose, comme à tous les français, l'obligation scolaire. Dans les faits, cela nous donne bien des classes, des maîtres et des enfants. L'école, quoi. Mais pour aboutir à quoi? A des garçons et des filles de 10, 12 ou 13 ans qui se savent

ni lire ni écrire... En fait, actuellement, les enfants de gitans ne peuvent pas être scolarisés par l'école, à moins de vivre en sédentaires. Alors que ce sont des voyageurs. A quoi cela peut-il servir de placer de jeunes gitans voyageurs à coté de sédentaires? Je vais te donner un exemple: un garçon de 12 ans fréquente tous les jours l'école depuis plusieurs années. Son carnet scolaire est régulièrement signé. Ça permet à ses parents de percevoir normalement les allocations familiales. Résultat: C'est après ses quatre heures de classes qu'il vient chez moi apprendre à déchiffrer pour la première fois les différentes voyelles!"

Inadaptation de l'école? Inadaptation des enfants du voyage? En tous cas, les jeunes gitans sont rétifs au dressage. La parole du maître glisse sur la carapace et le carnet est signé.

### PAS DE MAITRE POUR LA CLARIERE

C'était début novembre et les 50 familles qui stationnaient au camp de la Clarière avaient adressé une pétition à l'inspecteur d'académie.

Une école sur le terrain, quatre classes et pas de maître. Bref, une centaine d'enfants à la rue. Le syndicat intercommunal avait réalisé les locaux, l'Académie refusait de nommer des maîtres. Comme s'en expliquait à l'époque Mr. Migayron, inspecteur-adjoint: "l'administration n'a pas de réticences vis à vis de ce problème. La doctrine a été de garder en sous effectifs les écoles publiques des quartiers voisins des terrains pour permettre l'accueil des enfants. Au delà de l'interrogation que nous avons du bien-fondé d'une école spécifique qui risque d'accroître les risques de "ghetto" pour les



élèves, il n'a pas été mis à notre disposition de personnel ni de poste budgétaire pour La Clarière (Ouest-France 7 nov. 78)

Louable souci que de combattre la ségrégation des "écoles-ghetto" N'empêche... Dans un coin paumé comme La Clarière, au large de San-Francisco et à plusieurs bornes du bourg de Doulon, les "écoles publiques proches" sont effectivement du domaine de la seule doctrine.

Aujourd'hui, l'école de La Clarière fonctionne tant bien que mal. Un instituteur de l'Education Nationale a été finalement nommé et deux éducateurs du "Relais" suppléent les postes manquants. En attendant d'autres nominations...

### ECOLE SPECIFIQUES?

L'abbé Uzenot, "Patron" du Relais, peste contre ceux qui conservent ou veulent imposer une vision figée, voire "folkloriste" des gens du voyage. Les jeunes, "gitans de l'an 2000", évoluent, s'adaptent au monde moderne et se moultent dans les valeurs "gadgés" "Sur nos terrains, je te défie de trouver plus d'une ou deux guitares... Et tu verras plus souvent des posters de Clodlo que des photos de Django".

La traditionnelle autorité paternelle est battue en brèche: "on voit des jeunes gitans qui en gueulent leur père. Et les filles n'ont pas forcément envie d'avoir 8 ou 10 enfants comme leur mère. Même si elles n'en disent rien aux parents, elles sont bien décidées à prendre la pilule. C'est fini aussi les jeunes foyers qui restent sous la tutelle patriarcale: les couples revendiquent leur autonomie financière et de vie".

Le projet éducatif du Relais: Des écoles sur les terrains. Même volonté de formation et d'adaptation que pour les camps eux-mêmes (cf. APL no. 73-74): des écoles conçues comme une passerelle vers l'école des gadgés"

"Un élément essentiel - expo-



sait Alain Chenard en novembre dernier - afin que les enfants puissent recevoir dans une classe adaptée aux conditions particulières à leur milieu une formation propre à leur faciliter une insertion ultérieure dans un groupe scolaire".

Et le député-maire de Nantes appuyait sa démonstration sur l'exemple de l'école de la "Maison David" à Bouguenais, autre terrain du syndicat intercommunal d'hébergement, une école spécifique aux enfants du voyage et qui fonctionne depuis plusieurs années.

Seulement, passerelle minée ou échelle aux barreaux sciés, l'expérience de la Maison David ne semble guère probante.

C'est Mr. Pierre, du S.R.I. Rezé, qui va me l'indiquer: "L'institutrice de l'école du Relais m'a avoué qu'en dix ans elle n'avait réussi à apprendre à lire qu'à six enfants.

## INCITER A L'INSTRUCTION

Mr. Pierre d'ailleurs, estime qu'on attaque le problème sous le mauvais angle. "Si, au lieu d'obligation scolaire, on parlait un peu plus d'incitation à l'instruction"...

L'instruction des jeunes voyageurs, c'est un peu le cheval de bataille de cet ancien instituteur. Il me fait part de son

expérience. "A La Clarière, le premier terrain conçu pour les forains, on avait obtenu que les enfants soient accueillis à l'école de La Ripossière, proche de 300 m. Un maître supplémentaire avait été nommé pour les accueillir et les répartir. C'est à la Maison-David de Bouguenais que le Relais a fait construire la première école de terrain. Je m'étais battu pour que cette école devienne l'école communale du quartier. Finalement, les enfants du quartier ont été refusés. On mesure aujourd'hui le résultat"...

Il me parle aussi de l'expérience des "écoles du voyage", ces classes itinérantes qui suivent les jeunes nomades au long du voyage. Ecole des "gens du cirque"; écoles animées par les pentecôtistes... et cette école qu'il a obtenu il y a 9 ans pour une quinzaine d'élèves: l'Education Nationale payait le maître pourvu que les familles prennent en charge le fonctionnement et les frais.

Expériences intéressantes mais, pour Pierre, "si ça peut aller un certain temps, les enfants restent quand-même 'entre eux'"..."En fait, la situation



restera inchangée tant que l'on raisonnera en termes d'obligation scolaire".

Faillite de l'école classique. Echec des écoles de terrains. Les chiffres sont là, têtus: malgré les mesures prises pour contraindre les jeunes itinérants à la fréquentation scolaire, seuls 25 % s'y soumettent. Et sur ces 25 %, seuls 6 % "accèdent à une certaine culture" (c.à.d. apprennent à lire et à écrire). R.B.

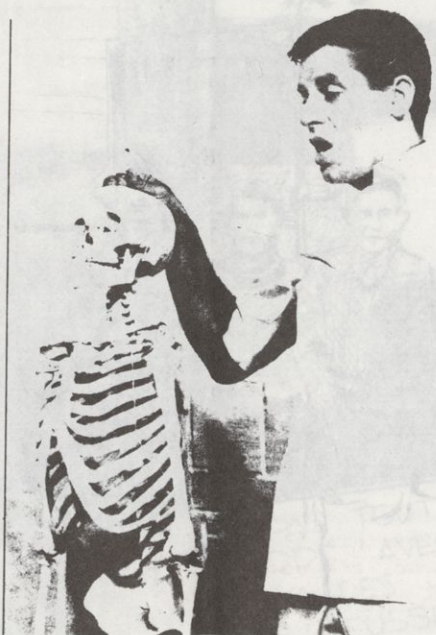
## HOSTO AUSTERE

A l'hôpital comme ailleurs, les travailleurs(ses) ont à faire face à la même politique d'austérité, de restructuration. A Nantes sur les 500 postes demandés par les syndicats et chefs de service, Veil n'en a accordé que... 45 ! A Laënnec, on ferme des lits,...

A ces mesures qui visent à rendre plus rentable l'hôpital en diminuant le coût des soins, en s'attaquant aux conditions de travail et en négligeant encore plus les malades, il faudrait ajouter aussi le refus du ministère de la Santé de répondre aux revendications des hospitaliers : augmentation des effectifs, titularisations des auxiliaires... Une politique qui demanderait une riposte à la hauteur des attaques, et qui ne voit qu'en face d'elle que la division et l'inaction des fédérations CFDT, CGT, et FO. Face à cela pourtant une autre voie existe, celle de la lutte tous ensemble sur des revendications unifiantes dans l'unité syndicale.

Pour discuter de la politique du gouvernement à l'hôpital, des réponses des réformistes et celles de la LCR, le secteur Hospital de la LCR organise une réunion publique sur ces thèmes. Ouverte à tous(tes) les travailleurs(ses) des hopitaux le 16 mai à 20H30, centre social de Malakoff. (rue d'Angleterre).

Secteur Hopital Nantes.



## IMMIGRÉS

### COUSCOUS ANTI-REPRESSION.

Samedi 19 Mai 19H. Centre social de la Pilotière route de Paris (face à Creusot-Loire).

Fête - Sketches - Musique - Couscous

Après plus de quatre ans de luttes, les résidents des foyers SONACOTRA ADEF, AFRP... doivent faire face aujourd'hui à une répression de plus en plus dure :

- menace de non renouvellement des cartes de séjour et de travail.
  - expulsion et fermetures de foyers
  - préparation de nouvelles lois encore plus discriminatoires.
- Aujourd'hui la répression s'abat sur les immigrés et pourquoi ça s'arrêterait là ?

C'est toute la classe ouvrière qui est visée. La riposte des résidents est menée dans l'unité et la démocratie. En ça elle est exemplaire. Soutenons là !

Venez en discuter, samedi 19 Mai.

Comité de Soutien Nantais à la lutte des foyers SONACOTRA.





# propos d'chômeurs

Le chômage à St. Nazaire, ça a provoqué deux événements dont la presse a parlé: la journée "Ville Morte", et une grève de la faim menée par des jeunes qui s'est terminée par une agression physique très dure et mal expliquée. Mais un troisième événement du chômage vient d'avoir

lieu sans que la presse ni les milieux politisés ou syndicalisés en parlent: c'est l'éclatement du collectif chômeurs CFTD. Nous interviewons cette semaine deux ex-membres de ce collectif, Colette et Jean-Jacques (ce dernier militant de l'Organisation Communiste Libertaire).

## ST NAZAIRE

APL: - Depuis quand étiez-vous au collectif chômeur CFTD?

J.J.: Ce collectif existe depuis assez longtemps. Moi, j'y suis allé en novembre 78 parce que des gens m'en ont parlé à l'A.N.P.E. Je voulais sortir d'un certain isolement, et puis, j'avais toujours dans la tête une certaine image de marque de la CFTD, celle d'un syndicat plus libéral et plus gauche que la CGT. Faut dire aussi que dans ce collectif, il y avait une majorité de non-syndiqués.

APL: Quand vous y êtes rentrés, quels étaient les débats?

J.J.: Il n'y a jamais eu de débat de fond sur le chômage. En fait, tout de suite on a posé les questions de revendications immédiates et on a préparé le canard du collectif.

C: Il faut dire qu'au début, on vivait assez bien notre chômage et qu'en janvier, il y a eu une grosse déprime. Tout le monde avait alors envie de bosser. Moi, j'étais prête à accepter n'importe quoi, mais maintenant, on ne trouve même plus ce n'importe quoi.

J.J.: Moi, non, je ne voulais pas faire n'importe quoi. Il faut dire que je n'ai jamais eu réellement envie de bosser, et que j'ai toujours fait des boulots de merde. En fonction de ces boulots passés, j'étais sûr d'avoir un boulot dégueulasse et donc ça ne m'intéressait pas. De toute façon, maintenant on ne trouve plus rien. Avant, je bossais en intérim pendant un ou deux mois, puis j'allais me ballader. Maintenant, et c'est la grande nouveauté à St. Naz., on ne trouve même plus de boulot dégueulasse dans les boîtes d'intérim.

APL: Dans le collectif, quels étaient les axes revendicatifs?

C: Il n'y a jamais vraiment de priorité. Il y avait les questions de l'embauche, et puis celles concernant nos conditions de vie. Sur l'embauche, on a mené des actions vers la SNIAS où les heures supplémentaires sont fréquentes et où l'embauche est possible.

J.J.: Oui, sur l'embauche, il y avait des différences entre nous, certains proposant d'implanter des usines à St. Naz., d'autres disant "du travail mais pas n'importe lequel". A la SNIAS, on a fait un truc sur les heures sup. où ça a été assez réussi, parce que les gars qui venaient bosser le samedi matin, ils se sentaient un peu culpabilisés. Mais l'autre action, sur l'embauche à la SNIAS, c'était moins clair parce que le rapport au travail n'est pas le même pour tous.

C: En fait on s'y est retrouvé à 40 ou 50, ça n'a pas été mobilisateur. Et puis on n'a même pas vu les gars de la boîte. On n'a vu que les délégués.

APL: En fait, la question du travail vous a divisé?

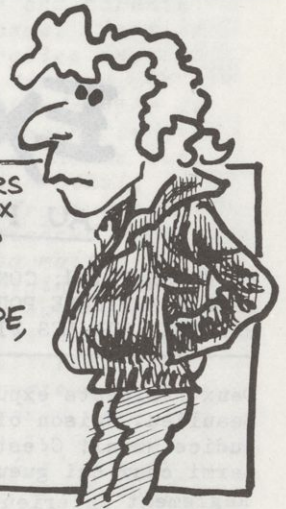
C: Oui, Des fois, je n'étais pas très à l'aise pour dire que je ne voulais pas être O.S. ou secrétaire. Dans le collectif, je ne me sentais pas vraiment le droit de refuser un travail dégueulasse sans doute parce que ma demande était à un autre niveau.

APL: Et sur la vie quotidienne, les loisirs, qu'avez-vous fait?

J.J.: On a parlé de droit aux loisirs pour les chômeurs et on s'est battu pour la gratuité d'un certain nombre de services. Le truc, en gros, c'est que ce n'est pas parce qu'on est chômeur qu'on ne peut que survivre en ne

faisant que chercher du travail. Par exemple, j'ai eu une discussion avec un conseiller municipal sur le transport gratuit pour aller à Nantes pour chercher du travail. Il me disait qu'on ne pourrait vérifier que ces voyages serviraient effectivement à chercher du travail. J'ai répondu que les chômeurs avaient droit à la promenade.

ET LES COULOIRS  
RESERVÉS AUX  
SKATE-BOARD  
POUR LE  
TRAJET  
HABITAT-ANPE,  
C'EST POUR  
QUAND?



APL: Alors, sur quoi s'est fait la rupture avec l'appareil CFTD?

J.J.: Sur une question de places de cinéma. On savait qu'à la Mairie, on pouvait avoir 18 places gratuites. On y est allé plusieurs fois, où on a trainé de bureau en bureau sans jamais rien avoir. Alors, par lassitude, on a voulu faire une lettre ouverte, qu'on aurait envoyée à la Mairie et aux journaux. Cette lettre a été bloquée par un permanent CFTD par l'intermédiaire d'un des membres syndiqués du collectif sans que les autres soient au courant. Il paraît qu'on avait pas mis les formes et que la lettre était excessive...

C: Là-dessus, on s'est expliqué en collectif. Discussion tendue, entre pro-CFTD et les autres. Il y a eu éclatement parce que refus des premiers de continuer l'action



avec les autres. Moi, je pense que même sans cette histoire de places de ciné, il y aurait eu éclatement, parce que les actions qu'on a menées n'ont jamais été probantes, et qu'on ne s'est pas élargi.

J.J.: Suite à ça, il y a eu un conseil spécial de l'U.L. pour parler du collectif chomeur. En gros, on a parlé de comment les chomeurs pouvaient s'intégrer dans les luttes des boîtes. Mais nous, on n'était pas venu pour ça. Alors ça n'a rien donné, et puis la situation a pourri.

APL: Alors quel bilan de ce collectif, et quel écho dans la CFDT?

J.J.: Le seul point positif, c'est qu'on s'est retrouvé à beaucoup et qu'on a bien rigolé. L'isolement du chomeur, ça n'a pas été notre cas. L'écho de notre disparition a été quasiment nul sauf chez les gens qui connaissaient le collectif.

C.: Au début, dans la CFDT, on était bien vu. Par exemple, aller aux portes des usines, c'est bien vu. Mais après, à partir du mo-

ment où on posait la question du travail, on devenait gênant. Dès qu'on n'était plus les gentils chomeurs demandeurs d'emploi ça n'allait plus.

APL: Qu'est-ce que vous pensez de la grève de la faim qui e eu lieu?

J.J.: Moi, je me suis aperçu que j'étais plus proche d'eux que de la CFDT. Ça avait un côté pas clair, mais moi, je ne suis pas clair. Et puis, leur grève posait plein d'autres questions, comme la liberté du corps. Si je ne l'ai pas faite, c'est par désaccord avec l'organisation, j'aurais voulu quelque chose de plus sérieux, éviter le bruit constant, la défonce et l'alcool. Sur le travail, ils disaient des trucs comme moi (les boulots de merde, etc...). En fait, leur grève de la faim c'était leur seul moyen de se faire entendre. A la limite, est-ce que c'est plus utopique de faire la grève de la faim que de faire une manif contre le chômage.

C.: Moi, je ne suis pas d'accord avec toutes leurs revendications en particulier sur la drogue.

C'était trop désespéré, trop extrémiste.

APL: Et que pensez-vous de l'agression physique?

J.J.: Je ne comprend pas bien. Les grévistes de la faim connaissent leurs agresseurs, par le café "Le P'tit Tri", café désormais fermé. Ça a pris l'aspect d'un règlement de compte qui suivait de vieux conflits entre, conflits sur des trucs mal connus... Et puis, il y avait des désaccords sur la grève, sur la manière dont elle a été menée. Ce qui est certain, c'est que dans une situation inverse, la même chose aurait pu être possible. Ça a toujours été violent entre eux. Mais

la violence et les rivalités, on les trouve dans tous les milieux. Là, ça a pris une forme particulière qu'on a souligné, mais allez donc à la sortie des bals populaires, n'y a-t-il pas violence aussi?

PROPOS RECUEILLIS

PAR PAUL K.

# EXPULSION!

## AU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR

FOYER BEAULIEU: COMMENT ON SOULEVE UNE PIERRE POUR SE LA FAIRE RETOMBER SUR LES PIEDS?

Deux résidents expulsés au Foyer Beaulieu. Raison officielle: préjudice moral! C'est qu'on était parmi ceux qui gueulaient le plus. Règlement intérieur (avec des articles du genre après 6 mois de chômage, on vide les gars sans boulot qu'ils puissent ou non payer), forfaits des repas (petit déjeuners consommés ou pas, on les paye), on avait essayé de modifier avec d'autres copains pas mal de choses.

Et puis, surtout, on faisait trop de politique! On dénonçait le rôle du foyer, on expliquait autour de nous l'encadrement idéologique qui vise à intégrer les jeunes prolos à la société.

Voilà, qui était bien gênant: nous détournions les jeunes du droit chemin, nous les "manipulions", nous les empêchions de suivre la juste voie de la direction.

Tout ça a fait qu'un beau jour (mardi), le directeur nous a reçus dans son bureau pour nous apprendre qu'on était virés.

Mais on ne s'est pas laissé faire: dès le soir de notre ren-

voi, avec plus d'une douzaine de résidents, on exigeait du directeur qu'il s'explique sur la sanction. Il refusa, tout net, se s'exprimer malgré les demandes répétées des copains.

Le jeudi midi, on discutait un tract pour expliquer l'affaire aux usagers. Le soir, on fit de même et après discussion avec les résidents on décida de débarquer à la réunion du bureau du Conseil d'Administration de l'Association au Foyer de Porte Neuve.

C'est à 15 qu'on alla trouver ce bureau pour demander des explications, puisque le directeur refusait d'en donner.

Bien sûr, ces messieurs-dames se solidariserent avec le directeur. Et ce malgré les démonstrations faites par les résidents:

Si nous deux devions être virés (on invoquait comme raison: avoir fait 1 bringue au foyer, s'être engueulé avec la direction), alors c'est 50 résidents qui devaient nous suivre (pour les mêmes raisons).

Après l'entrevue avec le bureau, on s'est réunis et on a décidé de loger les expulsés au foyer à partir de lundi. On doit



l'annoncer par tract et on va se préparer à l'épreuve de force. Car, il n'est pas impossible que les flics soient appelés pour nous expulser.

On n'a pas l'intention de se laisser faire et d'ailleurs on a le soutien de beaucoup de gars qui digèrent pas trop le coup du directeur.

Celui-ci est d'ailleurs pas mal isolé même parmi le personnel.

Ce n'est qu'un début, le combat continue!

Les expulsés du Foyer Beaulieu. Des résidents-usagers solidaires.



# VIOLENCE CONJUGALE



Un tribunal sert-il finalement à autre chose qu'à évacuer la violence, à traduire une réalité brutale, souvent sordide, en un langage codifié, aseptisé? Tout y contribue: les lieux, le décorum, le pouvoir des juristes (avocats(es), magistrats (es?) on dit aussi "hommes de loi"). Il suffit parfois d'être là, d'écouter, pour mesurer l'écart entre ce qui est dit et ce qui fut vécu.

Mercredi 25 avril, 15 heures, Palais de Justice de Nantes. Troisième affaire. Michelle battue par son mari, inspecteur de police, a déposé plainte et réclame des dommages et intérêts. L'impression soudaine d'un changement d'atmosphère: une femme battue (la télé vient d'en parler) et un inspecteur de police (qui cogne en dehors de son service), mazette! A prendre avec des pincettes.

Le Président:  
"Monsieur Michaud, vous êtes marié, aujourd'hui en instance de divorce, 3 enfants, inspecteur de police, demeurant à ANGERS, vous êtes accusé de coups et blessures envers votre femme, par deux fois, le 6 et le 9 janvier 1973, la seconde entraînant une incapacité de travail de 10 jours. Votre femme produit des certificats médicaux mentionnant le 6 janvier 1973 un gros hématome à l'omoplate, un hématome sur la clavicule gauche, des traces de morsures au poignet et au doigt, des traces de pincement des seins. Pour le 10 janvier 1973, je note une bosse à l'occiput, un œdème à la pommette droite. Nous avons de bons renseignements sur vous, vous êtes officier de police, vous gagnez 4300 F/mois, comment expliquez-vous votre attitude?"

Mr. Michaud:  
"Je me suis énervé, pour des histoires de famille, j'en ai frappée"...

Le Président:

●"Les certificats médicaux semblent prouver les coups".

Mr. Michaud:

●"Ma peut-être fait cela, je ne m'en souviens pas".

Le Président:

●"Votre femme parle de coups de poings, de morsures, d'arrachement des cheveux. Vous l'auriez fait mettre à genoux pour lui porter des coups du tranchant de la main".

Mr. Michaud:

●"Je ne m'en souviens pas".

L'avocate de Michelle, partie civile, prend la parole.

●"Les faits ne sont pas contestés et sont graves. Divers témoignages prouvent que depuis longtemps Mme Michaud était victime de coups très violents. Par peur des représailles elle n'osait porter plainte. C'est parcequ'elle était allée voir un médecin une îère fois que son mari l'a battue de nouveau, le 9 janvier. Aucune colère ne peut justifier ce comportement. Mr Michaud invoque des querelles familiales mais en réalité c'est un violent. Je demande 2000 F de dommages et intérêts."

Le Procureur, très sobre:

●"Je demande l'application de la loi".

L'Avocat de Mr. Michaud, enfin:

●"Mon client est devant votre tribunal pour des faits très graves. La plainte de sa femme, c'est grave. Et pour lui, inspecteur de police, les véritables condamnations auront de sérieuses conséquences. Pourquoi a-t-il frappé? Voilà des gens qui se sont mariés en 1974, qui ont eu en 1975 une enfant mongolienne que sa mère a refusé".

Michelle:

●"Non, c'est faux!"

L'Avocat:

●"Mon client s'est occupé de cette enfant, tout seul. Tout seul, il a cherché pour elle un établissement spécialisé. Il faut savoir cela. Il faut savoir aussi que depuis 1976 Madame Michaud refuse que son mari aille voir ses parents avec l'autre gosse. C'est la raison des querelles incessantes. Madame Michaud dit que son mari l'aurait frappée du tranchant de la main. Enfin! Mon client est un homme qui, s'il avait frappé ainsi, aurait causé des fractures irréparables. Mr. Michaud reconnaît être sorti de sa maîtrise. Sa femme peut se plaindre de 2 hématomes et de quelques coups. Mais tenez compte des circonstances particulières. Mon client est inspecteur de police, irréprochable dans sa fonction mais qui, en tant qu'homme, a eu à s'opposer à des refus réitérés de sa femme. Pensez aux conséquences professionnelles d'une éventuelle condamnation et jugez Mr. Michaud sur les explications simples, réelles, sérieuses que je vous ai données".

Bref délibéré. L'inspecteur est condamné à deux mois de prison avec sursis et à 1200 francs d'amende. La condamnation ne sera pas inscrite sur le bulletin no. 2 du casier judiciaire, qui peut être communiqué à l'employeur. Michelle obtient 1500 F de dommages et intérêts.

Voilà, tout est dit. Audience froide, dépassionnée, civilisée. Michelle n'a même pas témoigné. Les certificats médicaux parlent à sa place, calmement, objectivement. La certitude confuse que quelque chose d'essentiel a été escamoté.

Et puis, dans le hall du Palais de Justice je rejoins le journaliste de Libération qui discute avec l'inspecteur. Michaud et son avocat. Ils s'ont



va prendre des notes et s'inquiètent. L'avocat:

● "Je vous demande de ne pas citer le nom de mon client. Pensez aux conséquences. C'est une affaire privée."

Mr. Michaud:

● "Enfin, vous écrirez ce que vous voudrez. De toute façon, j'en parle immédiatement à mes supérieurs. D'accord, je l'ai frappée. Mais la naissance de la gosse handicapée l'a complètement déboussolée. C'est une femme, vous comprenez! Je me suis énervé. Ah! vous êtes de Libération, vous êtes content, vous allez pouvoir vous payer un flic".

Tout en parlant, il avance, recule, nerveux, raidi, et lance des regards tendus derrière notre épaule, au groupe que forment Michelle et son avocate, à l'autre bout du hall.

Quelques instants plus tard, le regard de Michelle, un regard obstiné dans un visage encore marqué, comme si un point de non retour avait été franchi.

● "Ce qu'il raconte sur ma fille c'est faux. Il a commencé à me frapper dès notre mariage, pendant que j'étais enceinte. J'ai eu ma fille 6 mois après le mariage et mon beau père m'a dit un jour que son fils m'avait épousée par obligation. Ma fille, il l'a placée pour la cacher. Il a toujours été violent, depuis le début, parce qu'il ne supporte pas qu'on lui résiste. Je restais des jours sans sortir et quand on me questionnait je disais c'est rien, c'est rien. Et puis la dernière fois, j'ai eu vraiment peur. Il était à genoux sur moi, il me frappait, il me mordait. Il disait qu'il allait me tuer. Nerveusement il est fragile. Depuis il a essayé de se suicider et il a été muté de Nantes, où il travaillait à la DST, à Angers. Mais c'est trop grave, il faut en parler. Je n'ai pas vu l'émission de télé, sur les femmes battues et je ne connaissais personne à Nantes. C'est trop grave qu'on puisse frapper quelqu'un comme cela".

Le tribunal n'a donc pas entendu ces mots simples et tristes. Le droit est une machinerie grossière qui broie les mots vivants, qui parle à votre place (fautes, dommages) et qui en réalité, fonctionne très bien sans vous. Seules lui importent les évaluations (argent et pénalités)

Sachez donc que cet après-midi là, un récidiviste a pris 2 mois fermes pour avoir forcé la porte d'un local où, ivre mort, il s'est effondré pour la nuit.

Sachez encore que pour avoir dérobé 40 mètres de plastique et 23 arceaux (valeur totale 150 F) un homme qui "voulait faire pousser des carottes dans le jardin de sa concubine" a pris 6 mois avec sursis.

Dans cette absurde logique judiciaire, il est moins grave de frapper sa femme que d'être tendre avec une amante.

G. D.



# S.O.S. femmes

2ème rencontre des associations et groupes pour femmes en difficultés.

Une cinquantaine de femmes se sont réunies à CHAMBERY les 5 et 6 mai représentant l'ensemble des groupes ou associations luttant avec les femmes en difficulté pour échanger leurs pratiques et coordonner leurs actions au niveau national.

1. Etaient présentes une dizaine de groupes sur les 18 recensés actuellement en France :

St Denis : "quand les femmes s'en mêlent".

Albi : MAFEDI.

Cléry : S.O.S Femmes alternative.

Dunkerque : Groupe femme Grande Synthe.

Grenoble : Solidarité Femme.

Lyon : Centre des Femmes.

Marseille, Bordeaux, Nantes, Chambéry : S.O.S Femmes.

Nous avons rappelé que nous n'étions ni ne voulions être un service social ; que nous menions une action en terme d'échange et de solidarité, inscrivant résolument notre démarche dans le mouvement des femmes.

Des femmes battues il y en a, ce n'est plus à prouver. Ce n'est donc pas là le but de ces groupes, notre objectif est de créer des lieux de rencontre où les femmes qui viennent peuvent agir ensemble. L'idéal serait que des réseaux de quartiers, boîtes, s'organisent à partir de notre travail.

Nous dénonçons les violences physiques faites aux femmes, mais aussi, les pressions morales, le viol conjugal...

Une liste de points d'action a été établie pendant le W.E.

Nous nous adressons à la CAF aux offices d'HLM, mais aussi à la

justice, la police, l'ANPE.

Nos revendications sont posées pour toutes les femmes, avec ou sans enfants, Françaises étrangères ou immigrées.

Les groupes ont défini un certain nombre de priorités communes au niveau de certains organismes. Quelques exemples :

HLM :

- obtention rapide d'appartements avec suppression de l'enquête de moralité.

- dénonciation de l'utilisation de mise sous tutelle.

CAF :

- procédure d'urgence pour le versement des allocations.

- suppression des contrôles.



**JUSTICE :**

- création d'un fond national chargé de payer les pensions impayées et de les recouvrer par lui-même.
- mise en place d'une loi interdisant aux maris de battre leurs femmes avec procédure d'expulsion du domicile.
- reconnaissance du viol conjugal.

**POLICE :**

- obligation aux commissariats d'enregistrer les plaintes et dépositions et d'en donner le N° d'enregistrement immédiatement (y compris n° de la main courante).

Ce ne sont que quelques points, la liste est longue.

Pour sensibiliser l'opinion publique et choisir des moyens d'action une journée d'action nationale aura lieu le 2 Juin.  
Notre prochaine rencontre est prévue courant octobre dans la région parisienne.

# procès

## viol

Le 1er juin à Nantes il y aura "encore" un procès pour tentative de viol.

Les faits : Christine se rend en stop de Rennes à Bordeaux ; à Nantes un routier la prend ; quelques kilomètres après il décide de s'arrêter pour "vérifier son camion", puis l'agresse aussi bien physiquement que verbalement, toutefois il n'arrivera pas à ses fins ; ce ne sont pourtant pas les arguments qui manquent ni les réflexions sur les auto-stoppeuses... Une semaine après, Christine se décide à porter plainte.

Aujourd'hui à Nantes se pose le problème du soutien et de la mobilisation autour de ce cas qui est loin d'être isolé et pour cela nous appelons les organisations mouvements et individuel(les) à participer à une réunion le jeudi 17 mai à 18H30, 41 route de la Chapelle sur Erdre à Nantes pour décider d'une action durant le procès du 1er juin à 14H.



## quinzaine femmes

du 8 au 19 mai

## MJC la baule

**MERCREDI 9 MAI** : 21H "Si ça continue faudra que ça cesse".

Thème et débat : éducation de la petite fille.

**VENDREDI 11 MAI** : 21H "12fois impures".

Thème : témoignage de femmes d'âges et de conditions sociales différentes.

**SAMEDI 12 MAI** : 21H "Quand les femmes ont pris la colère".

Thème et débat : la lutte des femmes de Couëron.

**MARDI 15 MAI** : 21H "Diapositives" (utilisation de la femme dans la publicité).

Débat avec Bénédicte Lavoisier.

**JEUDI 17 MAI** : 21H "L'enfant d'un choix".

Thème et débat sur la contraception

**VENDREDI 18 MAI** : 21H "Emma".

Thème : prise de conscience d'une femme, de son oppression.

**SAMEDI 19 MAI** : 21H Spectacle "Annkrist". Chanteuse femme.

**PERMANENCES** : de 14H30 à 17H.

Tables de presse. Panneaux. Le 9-11-18 MAI.

**PERMANENCES avec projection de courts métrages :**

Le 10 mai..... "Si ça continue faudra que ça cesse".

Le 16 mai..... "L'enfant d'un choix".

# psu news

Le PSU prend l'initiative d'une réunion d'information sur ses positions, avec la participation d'Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du PSU et auteur du livre "Pas d'histoire les femmes".

Cette réunion se tiendra le vendredi 18 Mai à 20H30 au centre social de l'Aubinière, rue de la Cadoire à Ste Luce.

Les quelques lignes suivantes donnent une idée des thèmes qui seront abordés.

Pour arriver à une force autogestionnaire crédible il nous faut montrer qu'une autre politique est possible que vivre et travailler autrement au pays est également possible. Cela suppose une autre orientation de la production et une autre répartition du travail.

Il nous faut oeuvrer pour :

- une réduction massive et immédiate du temps de travail (35H).
- une répartition des emplois pour tous et toutes.

- la suppression du travail poste et l'amélioration des conditions de travail.
- le partage entre hommes et femmes des tâches domestiques et familiales.

Alors que le pouvoir s'acharne à imposer le nucléaire, le PSU apporte tout son soutien à la rencontre organisée les 12 et 13 Mai par la convergence autogestionnaire sur les luttes contre le nucléaire civil et militaire.

Organisé par PSU St Nazaire : Vendredi 18 Mai, 17H30 à 23H.

Maison du Peuple St Nazaire :

Un film "la ville à prendre".

Débats - Boire et manger - Expos.

Participation d'Huguette Bouchardeau.

Chants "Michèle Bernard".



# L'APL, UN TORCHON



The American Manual Alphabet

Les P.T. lavent leur linge sale, ou comment des émules de la mère Denis transforment l'APL en torchon...

A la lecture de l'article paru dans le N°72 de l'APL, nous sommes quelques-uns à nous poser des questions. Puisqu'il est question de pâturage, on peut se demander à quel râtelier bouffe l'APL...

Quelles informations précises cet article apporte-t-il sur l'affaire, à part le fait que Leray n'a que 3 chaises dans sa cuisine et qu'il a fait le séminaire ?

Cet article, essentiellement composé d'une longue litanie de mesquineries de clocher, comportait cependant une partie théorique qui nous est toujours restée pratiquement obscure. Surtout sur un point : les "40 ha par travailleur", ou leur équivalent des époux (?) Leray. En auraient-ils 80 à eux deux, ou est-ce que tout simplement Mme Leray aurait été oubliée dans les comptes ? Peut-on la considérer comme une travailleuse, elle aussi ?

Comme on a pas été au MRJC dans notre jeunesse, on a eu beau consulter la collection complète de l'APL, on a toujours rien compris. Ou bien, en tant qu'urbains, s'occuperait-on de ce qui ne nous regarde pas ?

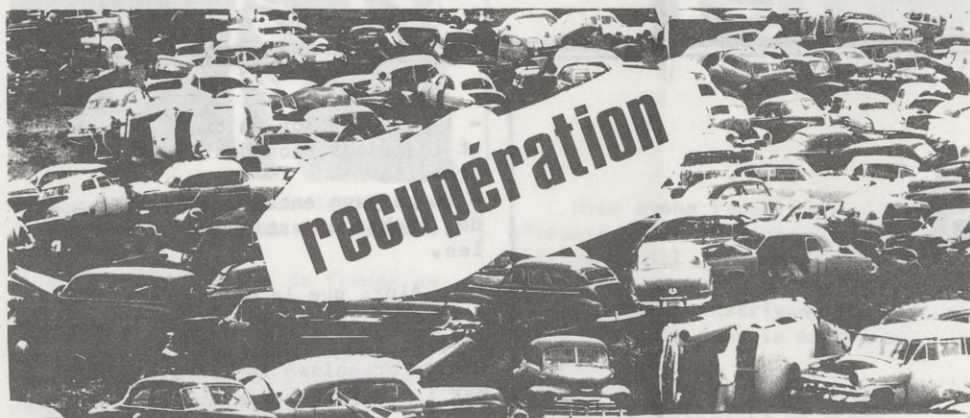
Malgré cela, nous nous croyons capables de distinguer une suite de ragots et de règlements de compte personnels, d'une affaire ayant de réels enjeux politiques. C'est tout de même dommage que Cadiot, quelle que soit son opinion sur l'affaire, serve de table de ping-pong aux belligérants. Puisqu'en fait, la question centrale est une histoire de chaises, nous leur proposerions plutôt, aux uns comme aux autres, de leur communiquer les jours et heures de la salle des ventes. Vaincus par de tels arguments, nous espérons qu'ils pourront se procurer au moins 19 chaises. (chiffre ne comportant aucune connotation biblique, à l'inverse du 3 et du 7)

Pour en finir avec l'article des P.T proprement dit, nous relèverons leur martyrisme aigu d'honnête travailleur à propos du financement des stages Barre et nous leur ferons remarquer que si "jaune" il y a, le plan Barre ne les achète vraiment pas cher en ce moment !

D'autre part, il nous paraît exagéré de la part des PT de s'assimiler à des salariés aussi complètement, par l'utilisation de termes semblables. D'autant que leur dernier couplet poujadiste sur "les cheveux longs, le langage et les relations" pose problème, non ! Les P.T font leur complexe de Samson ; rappelons-leur qu'il ne suffit pas de ne pas être tondu pour être un mouton. Quant à la publication dans l'APL d'un tel discours, si les "liens privilégiés" de l'APL avec les P.T "ne se traduisent guère dans les articles, la publication à elle seule, même précédée d'un préambule d'explications embarrassées, suffit à les mettre en évidence. Doit-on soupçonner ces liens privilégiés de nature incestueuse ? L'APL tarde à rompre son cordon ombiliclérical...

L'interpellation nominale des personnes dans cet article semble montrer que l'APL ne se fait pas toujours un problème de citer des noms, contrairement à ce qu'on a pu croire en d'autres temps. ("L'affaire de viol de Nantes" "Un certain libraire"). Si censure il y a à l'APL, les critères de sélection des articles se réduisent-ils tout simplement aux liens privilégiés du journal avec telle ou telle organisation, et ces mêmes liens autorisent-ils alors la publication de n'importe quel discours, même réactionnaire ?

Des lecteurs non pétés.



- A St Herblain la municipalité a depuis quelques mois mis sur pied la récupération des verres jetés.
- A Nantes : tous les déchets sont entassés sur la prairie de Mauves.
- Savez vous qu'une bouteille de verre exige 300 g de pétrole pour sa fabrication ?
- Savez vous qu'à Paris on jette chaque année 6 millions d'annuaires (chacun pèse 2 Kg ce qui représente 12.000 tonnes de papier ?).
- Savez vous que le tirage d'un quo-

tidien ordinaire coûte 15 à 20 ha de forêts ?

Dans le but de sensibiliser la population et les municipalités sur l'économie d'énergie faite à partir du recyclage des ordures ménagères, les amis de la terre organisent une campagne d'information sur la récupération des vieux papiers. Cette campagne se terminera par une collecte publique le 16 juin à Nantes.

Pour annoncer ce ramassage :  
1ere étape : Manifestation à vélos autour de talensac et de la Petite Hollande le Samedi 19 mai.  
Rendez-vous à 10H devant la Bourse de commerce avec vélos et pancartes. Pour ne pas gaspioler le papier inutilement, nous porterons des pancartes "sandwich" sur le dos.  
Rendez-vous pour les préparer : Mercredi 16 mai à partir de 15H au local Amis de la Terre 32 quai Malakoff.  
Ne jetez plus vos vieux journaux, papiers d'emballage et annuaires téléphoniques (ils sont changés en ce moment).  
GARDEZ les pour le 16 juin.

Comité de défense de l'Environnement de St Herblain.  
Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage de papiers et carton ; le comité de Défense de l'Environnement de St Herblain organisera une collecte courant Juin 79.  
Une information plus précise suivra ultérieurement.



# TAULARDS BRETONS

VOUS AVEZ DIT PRISONNIERS POLITIQUES BRETONS ?

Extraits d'une lettre de Daniel Hamon.

"Fleury-Mérogis le dimanche 29 avril 1979.

Je viens faire 1 réponse à ta lettre qui m'a fait très plaisir ainsi qu'à mes camarades Pellé, Covioux, Furet et le Guellec ; nous te remercions tous. Car pour nous ton petit mot nous est d'un très grand réconfort car comme tu le dis si bien, beaucoup de soi-disant "conscients" dans le mouvement Breton et dans les progressiste de BZH feraient bien de se remettre en question car leur inactivité pour nous soutenir moralement et matériellement et pour informer de notre situation ; c'est sûr que cela est plutôt honteux et dégueulasse..... nous recevons 1 petit mandat de SKOAZELL VREIZH de 100F chacun et qui aide aussi nos familles dans la mesure du possible, heureusement qu'il y a cela car moi, je vois, j'ai ma femme et 2 enfants à la maison ce n'est pas marrant et je ne suis pas le seul dans ce cas..."

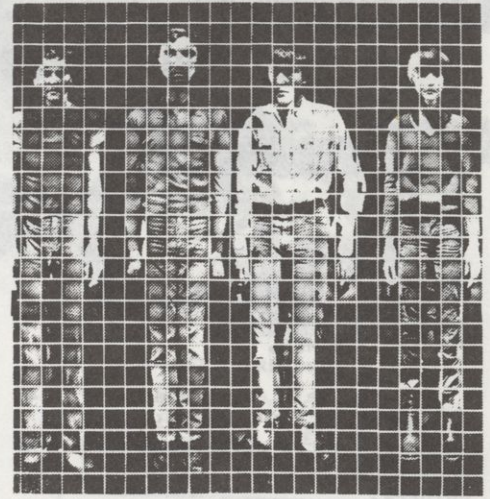
Voilà qui peut faire office d'introduction, à moi de causer maintenant !

Je m'adresse à vous tous, lecteurs de l'APL, un tantinet progressistes (on doit être quelques uns tout de même !) de Nantes et du reste de la Bretagne mais aussi d'ailleurs, pour vous faire remuer un peu. Les copains emprisonnés sont plutôt isolés, va-t-on laisser l'état bourgeois réussir à les isoler tout à fait ?

Comme pour les insoumis, les soldats emprisonnés, une lettre, un mot, un demi-mot même, ça aide et regonfle le moral.

Toi par exemple, le gars du CCA avec qui j'ai causé il y a peu de temps, prends ta plume et écrit leur, tu seras ainsi un peu plus en accord avec tes idées et que tu sois sarthois importe peu !!! Et c'est valable pour tous lecteurs de ce merveilleux journal que vous avez entre vos mains (sauf les flics RG et autres "ben sûr"!!!). 4 timbres (à 1F si vous êtes pauvres et 4 enveloppes suffisent donc, il vous suffit d'écrire à tous les P.P.B d'une même taule en utilisant une seule adresse et un seul nom, (celui que j'ai souligné). Voici la liste (que vous pourrez reproduire, afficher, distribuer, MAIS SURTOUT UTILISER).

1) FRESNES :  
(Her) Jean M. Salomon M. Le Fouest B. Hellequin M. Peresse G. Puillandre Y.) DENIS JAKEZ 679 306 BA 13.  
1 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC  
94 261 FRESNES CEDEX.  
"adresse PTT".



2) FLEURY MEROGIS :  
(Covioux A. Furet A. Le Guellec J. Pelé J.)  
DANIEL HAMON 77659 D5. D4. 7  
7 AVENUE DES PEUPLIERS FLEURY  
MEROGIS  
91 705 St BENEVIEVRE-DES-BOIS.

3) SANTE :  
(Chèvevière L.) PATRIG MONTAUZIER  
194 I38 I733  
42 rue de la Santé.  
75 PARIS.

4) MELUN :  
(Daniel J.P. Jouin G. Keltz P. Guillanton J. Bernard J.)  
JEAN-MARIE VILLENEUVE  
3485 QS 10  
10 QUAI DE LA COUTILLE  
77 010 MELUN CEDEX.

Pour eux, merci !  
C., lecteur de l'APL (entre autres)

## SEMAINE AMERIQUE LATINE

**Mercredi 16 mai** - à la Bourse du Travail (rue A. Leloup) à 20h 30. Film: "Lettre du Chili" suivi d'un débat sur la femme en Amérique latine. Présence de latino-américaines.

**Jeu 17 mai** - à la Fraternité Protestante (rue Duchaffault) à 20h 30. Soirée Nicaragua avec un film "Patrie libre ou mourir" Le film sera suivi d'un débat.

**Vendredi 18 mai** - à la Bourse du Travail à 20h 30. Soirée Salvador avec un chanteur salvadorien montage diapo et exposition.

**Samedi 19 mai** - au Centre Socio-culturel de Port Boyer

14 h - Chili: un film "Pablo Neruda Présent" suivi d'un débat avec des camarades chiliens.

14 h - Discussion sur le thème "Impérialisme en Amérique latine"

17 h - Brésil: montage diapo exposition, puis débat

17 h - Discussion "Stratégies politiques en Amérique latine".

20 h - Chants-Danses avec le groupe péruvien "Cesar Valejo"

Il y aura un bar et un buffet Une garderie d'enfants sera assurée...



**Quarteto Gedron.**

Ce groupe argentin (guitare, bandoneon, violon alto, violoncelle) puise ses sources dans l'une des expressions les plus populaires de la culture argentine : le tango. Il associe à cette musique des poètes argentins d'aujourd'hui (Juan

Gelmann) mais aussi des figures universelles comme Bertold Brecht tout en y ajoutant les apports de la musique moderne. Dimanche 20 Mai : 20H Eglise St Dominique. La Boissière, entrée : 25Fr. 50 rue des Renards.



## La belle a deux têtes

LA BELLE A DEUX TETES PAR LE THEATRE DE LA PETITE ORTIE à la M.J.C. DE St Herblain le Vendredi 18 Mai.

La belle à deux têtes, qu'est-ce que c'est ? C'est l'histoire d'une rencontre entre deux comédiennes, un auteur, des musiciens et un peintre.

C'est aussi la rencontre avec une petite fille et son histoire avec Sophie et ses malheurs. C'est l'histoire d'un jeu, un jeu de miroirs entre Sophie et sa poupée, entre deux complices.

C'est l'histoire d'amour-amour fou de Sophie pour son double qui lui est refusé par la voix et le regard de sa mère. C'est l'histoire drôle, c'est l'his-

toire de nos fous rires. C'est l'histoire d'une mutilation, d'un viol, d'une mise à mort. C'est l'histoire de ce qu'était Sophie, et de ce qu'elle est devenue. L'histoire des petites filles de toutes les petites filles que les mères et les grand-mères voudraient bien modeler selon les usages.

Cette histoire, le Théâtre de la Petite Ortie, Colette Daussy et Catherine le Moullec (toutes deux sorties de troupes nantaises) vous la racontera le vendredi 18 mai à 20H30 à la MJC de St Herblain. Pour tous renseignements Maison des Jeunes et de la Culture de St Herblain avenue Alain Gerbaud 44800. St Herblain : 76.67.26. prix des places : 10 et 15 Frs.



Les huit musiciens qui forment le groupe ne sont pas les premiers venus ; presque tous ont déjà un "passé" dans le rock ou le folk. Ce sont : Emmanuelle PARRENIN, Valérie TERREL, Gérard LAVIGNE, J.F. LEROY, Jean-Yves LACOMBE, P. GANEM, P. LEMERCIER et Laurent VERCAMBRE.

De cette union est née une musique qui a une "pêche" très proche du rock, tout en conservant une finesse des mélodies et une rigueur des arrangements.

La CONFRERIE DES FOUS adopte sur scène une attitude très dynamique, basée sur le mouvement, les couleurs, les costumes, le maquillage et les lumières.

La première partie du spectacle sera assurée par un autre "phénomène" musical, Jean Claude ASSELIN, qui sera accompagné par l'un des membres de la Confrérie, Jean-Yves LACOMBE.

Deux spectacles auront lieu à la SALLE DU JAMET (c'est la salle du Théâtre du Galion qui organise ces deux soirées) 25 rue du Jamet à Nantes, *les 16 et 17 mai*  
Prix des places : 20F. Location possible sur place les 12, 14, 15 et 16 Mai de 18H à 19H30.



Il reste encore quelques places pour "S'INITIER A LA PHOTO AVEC CULTURE ET LIBERTE".

Au niveau des techniques, il permet d'aborder la chaîne complète de la réalisation de photos en noir et blanc (prise de vue, développement et agrandissement).

Au niveau des méthodes, des travaux individuels sous forme d'exercices, puis une réflexion collective mènent à produire une réalisation simple (amener appareil photo).

Date du 18 au 22 Juin 79.

Horaires : 9H à 18H.

Lieu : CENTRE D'ACCUEIL PREFAILLES.

Ne pas oublier que la demande de congé-formation doit se faire un mois à l'avance auprès de l'employeur.

Pour tous renseignements :  
CULTURE ET LIBERTE 30, rue de la Boucherie - 44000 - NANTES.  
Tel : 48.48.16. (de 16H à 18H).

## GALERIE ATELIER

## ART VISION

## EXPOPHOTO

15 Av. Ste Anne 44100 NANTES.

La galerie propose 80 photographies extraites de l'exposition CREATIS et comprenant les auteurs suivants :

MAN RAY, RAOUL HAUSMANN, DANIEL BOUDINET, DAVID HARALI et ANDRE OSTIER.

En raison de l'importance de l'exposition cinq autres photographes seront présentés au cours du mois de JUIN.

du 8 MAI au 30 MAI,  
de 15 à 20 Heures tous les jours  
sauf le lundi.

## LES CHAISES par le Théâtre Fou

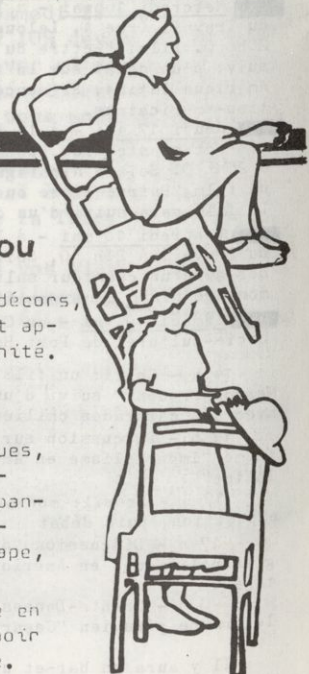
30 chaises en un lieu...

Un lieu tout en perspective où tout fuit : le sol, les décors, les objets, les personnages, vers une porte d'où bientôt apparaîtra "l'Orateur" détenteur d'un message pour l'humanité.

Arrivée préparée en 1 h 30 par un couple de vieillards étranges

Arrivée attendue par une foule d'invités aussi nombreux qu'invisibles de propriétaires, savants, gardiens, évêques, chimistes, chaudronniers, violonistes, présidents, politiciens, marchands, bâtiments, porte-plume, chromosomes, banquiers, prolétaires, fonctionnaires, militaires, révolutionnaires, réactionnaires, aliénistes et aliénés, le pape, les papillons et les papiers ! Quel beau monde !

Spectacle étrange d'un théâtre dit de l'absurde, la mise en scène accentuera cette sensation à l'aide de décors en noir et blanc et d'un jeu d'acteurs surréaliste et clownesque.





# 3<sup>e</sup> FESTIVAL de NANTES

du 11 mai au 16 juin 79

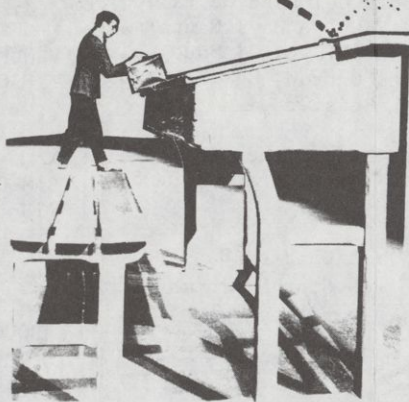
Mar 15 mai	THEATREQUIPE, 21 h	AZZEDINE CHERIF TRIO — Jazz
Mer 16 mai	THEATREQUIPE, 15 h	SACAPOUSSE — Chamaille (enfants)
Mer 16 mai	THEATREQUIPE, 21 h	SOLI-LOQUES — Café-Théâtre
Jeu 17 mai	THEATREQUIPE, 21 h	CHOPELIA, par Farid Chopel
Ven 18 mai	SILLON de BRETAGNE, 21 h	SOLI-LOQUES — Café-Théâtre
Ven 18 mai	MUSEE BEAUX-ARTS, 20 h 30	Ouverture Exposition RAIMBAUD
Ven 18 mai	THEATREQUIPE, 21 h	Le Roi se meurt (Ionesco - T.B.M.)
Sam 19 mai	THEATREQUIPE, 21 h	Le Roi se meurt (Ionesco - T.B.M.)
Lun 21 mai	THEATREQUIPE, 21 h	Débat « La culture et ses clients »
Mer 23 mai	THEATREQUIPE, 15 h	LA BIDULINE — Le Voyage d'Abdou
Ven 25 mai	THEATREQUIPE, 21 h	Opéro Rock Fiction — Morange, Fertier

## Farid CHOPEL dans "CHOPELIA"

Les outils de Farid CHOPEL sont le corps, la voix, l'imaginaire. Il s'en sert pour créer des tableaux qui constituent un monde onirique dans lequel nous retrouvons des pas, des gestes et des sons oubliés.

« CHOPELIA » est un one-man-show qui s'est créé à partir de spectacles de rue que Farid CHOPEL a faits au Festival de Nancy et à La Rochelle. « CHOPELIA » a été joué au Festival d'Avignon, au Festival de Rennes et au Sigma de Bordeaux et sera présenté au Théâtre des Nations, à Hambourg, en mai 1979.

Farid Chopel nous raconte la journée d'un bureaucrate américain et ses petites infidélités au quotidien. Poésie de l'absurde. Un escabeau un immense pupitre, un cerf en carton sont les points de repère du labyrinthe de l'instant de Farid Chopel.



## LE ROI SE MEURT

d'Eugène IONESCO  
par le THEATRE DU BOUT DU MONDE

On sait combien la hantise de la mort est toujours présente dans le Théâtre de Ionesco. « La condition essentielle de l'homme n'est pas sa condition de citoyen mais sa condition de mortel », a-t-il écrit. Mais la vision qu'il nous en propose, si elle naît de sa propre angoisse, par la force de son bien tout l'univers et toute la condition humaine qui nous sont montrés durant les deux heures que dure la représentation.

Et pourtant au fur et à mesure que l'angoisse monte, que la mort devient certitude, « la dérision s'établit à travers toute cette agitation bouffonne. »

Parallèlement à ce lineux qu'on devine, le langage tourne en une invraisemblable dérision. Pour la mise en scène, le Théâtre du Bout du Monde a fait appel à Bernard LOTTI, animateur du Théâtre de l'Instant.

Distribution :  
Guy PARIGOT — Gérard DARMAN  
Marie-Christine LIVINEC  
Elisabeth PAUGAM — Odette SIMONNEAU  
Emilien TESSIER

## OPERA ROCK FICTION

Jean-François MORANGE

Textes — Musiques  
Vocal — Guitare — Percussions

André FERTIER

Musiques — Arrangements  
Claviers solina — Guitares électrique et  
acoustique — Flûtes — Percussions —  
Xylophone — Vocal

Nous voulons faire comprendre, ou du moins être les témoins vivants d'une autre forme d'expression, d'autres voies que celle de la variété (la normalisation) sans critère de durée ou de complaisance... d'autres voies en constants mouvements. Il nous importe avant tout de confondre totalement le spectacle et la vie (L'expression comme forme originelle extérieure de la vie.)

Ce spectacle, reflet de nos nuits, de nos courbes angoissées, de nos angles d'amour est avant tout une RENCONTRE EMOTIONNELLE autour d'images circulaires.  
Un APPEL PERMANENT A LA CREATIION, intérieure et extérieure.



:: AZZEDINE CHERIF TRIO

« Concert de Jazz moderne qui regroupera le batteur du groupe HACIBA, AZZEDINE CHERIF, Dominique LOFFICIAL (pianiste), Charles ARNAULT (contrebassiste), tous deux musiciens du NOBBY CLARKE QUARTET.

## SOLI-LOQUES

par Christian KURSNER

Vêtu de noir et l'œil bleu, avec une écharpe mauve pour seul accessoire, ce comédien suisse talentueux vous tiendra en haleine en faisant valser devant vous de multiples personnages croqués dans leur vie intime avec la finesse tranchante d'une lame.

depuis la star déchue jusqu'au mage cosmique et foireux en passant par le mandarin psy, le prophète paranoïaque et le "néo paléo chrétien" hilarant ou la petite fille de riches dont les caprices comblent la solitude.



CHRISTIAN KURSNER

## Petites annonces

- à vendre : 4L fourgonnette entrée l'arrière. Bonne carrosserie, moteur à refaire (69) : 700 F.
- à vendre : une tente cabanon 4-5 places bon état : 500 F.
- à vendre : machine à coudre Singer 100 F.  
(passer ou écrire 35 rue d'Angleterre (Malakoff) M. Leroy.)

Cherche ACCORDEON diatonique. Petit prix/ gros bruit.  
Ecrire Pascale Roger 4 Rue Geoffroy Drouet 44000 Nantes

Cherche BANJO d'occasion (même déjà servi...) Téléphoner à l'APL à Nico las, le Vendredi (après midi) et le samedi.



STAGE CULTURE ET LIBERTE  
 14 et 21 MAI Stage d'Expression  
 14 au 18 MAI Initiation à l'économie  
 19 MAI entretenir sa voiture.  
 Renseignements 48 48 16.

GPO CELLE SUR BELLE  
 19 et 20 MAI Découverte du corps.  
 Exercice de sensibilisation avec  
 des enseignants de Yoga et des  
 kinésithérapeutes méziéristes.  
 tel (49) 26 80 44.

I.D.S. NANTES organise une réunion  
 publique sur la lutte des soldats,  
 réunion accompagnée d'un montage  
 diapo diffusé le 17 MAI au Centre  
 Social de la Bernardière rue de  
 Dijon à St Herblain. 20H30.

**BOYCOTTER MOSCOU**

Pour les prochains jeux olympi-  
 ques une campagne de boycott s'esqui-  
 se.... lentement et avec précaution.  
 Les vétérans du COBA (devenu COSIR  
 après l'Argentine) ont commencé à  
 discuter de pourquoi boycotter les  
 J.O. Mais la discussion ne fait que  
 commencer, d'autant qu'une brochure  
 vient de sortir à l'initiative du  
 COBOM (Comité de Boycott des Olympiades  
 des de Moscou). Cette brochure se  
 trouve à la Librairie 71 et à l'APL  
 Elle sera la base de la discussion  
 de la prochaine réunion, le lundi  
 21 mai à l'APL 20H30.

**Sommaire**

Bus bizeness .....p.2  
 Ne peageons plus .....p.2  
**NUCLEAIRE**  
 Canailles .....p 3 4  
 .....p 5  
**MEDIA**  
 APL en question .....p 6 7  
 BD .....p 8  
**ITINERANTS**  
 Enfants du voyage .....p 9 10  
**OUVRIERS**  
 Hosto .....p 10  
 Propos d'chômeurs St Nazaire ..p 11  
 .....p 12  
 Expulsion .....p 12  
**FEMMES**  
 Violences conjugales .....p 13  
 .....p 14  
 SOS Femmes .....p 14  
 .....p 15  
 Procès viol .....p 15  
**QUESTIONS**  
 APL torchon .....p 16  
**BREIZH**  
 Taulards Bretons .....p 17  
**CULTURE** .....p 18  
 .....p 19

**LA SEMAINE**  
 NANTES

**MARDI 15 MAI**  
 15H Théâtre de Rezé. Spectacle de  
 marionnettes. "La Baignoire"  
 présenté par la Goutte d'eau.

**MERCREDI 16 MAI**  
 Marionnettes  
 10H30 Goutte d'eau, "La Baignoire"  
 Centre aéré Aubinière.  
 15H "La Baignoire", Centre Social  
 Port Boyer Nantes.  
 15H La Biduline, "Voyage d'Abdou"  
 Salle des Fêtes St Etienne de  
 Montluc.  
 21H "La Confrérie des Fous". Salle  
 du Jamet. ZUP Bellevue.

**JEUDI 17 MAI**  
 21H "La Confrérie des Fous" Salle  
 du Jamet  
 20H30 Ciné club "Jonas qui aura 25 an  
 en l'an 2000" d'Alain Tanner.  
 FJT Bvd Vincent Gâche.

**VENDREDI 18 MAI**  
 20H30 "La Belle à deux têtes" par le  
 Théâtre de la Petite Ortie.  
 MJC St Herblain.  
 21H Informations avec montage diapo  
 sur la Mongolie Extérieure.  
 Deux vétérinaires de Loire  
 Atlantique ont fait un voyage  
 en Asie et en rapporte des  
 documents sur la transhumance  
 des yacks. Télé Club Le Corbu-  
 sier.

**SAMEDI 19 MAI**  
 Foire écologique de Cholet.  
 19H Coucous anti répression. Centr  
 social de la Pilotière.  
 20H30 Fest Noz avec Michenaud et Gre  
 lier; Maripogam, Salle de la  
 Frébaudière à Orvault.

**DIMANCHE 20 MAI**  
 Foire écologique à Cholet.  
 14H (à partir de) Parc de la Gobi  
 nière. Fête du Pays Nantais.  
 Anne Vanderlove, Djiboudjep.  
 20H Cuarteto Cedron, Eglise St Dom-  
 nique L Boisière.

**LUNDI 21 MAI**  
 20H30 Réunion Boycott des J.O. de  
 Moscou. APL 26 bis Bvd R. Schu-  
 mann.

**MARDI 22 MAI**  
 21H "Good Time Charley Band et  
 Little Bob Story" Cinéma Odéon  
 Location FJT 47 91 64.

**LA BAULE**  
**MERCREDI 16 MAI**  
 14H30 et 17H Projection court métra-  
 ge "L'enfant d'un choix" et  
 "Si ça continue, faudra que ça  
 cesse"  
**JEUDI 17 MAI**  
 21H "L'enfant d'un choix"  
**VENDREDI 18 MAI**  
 14H30 et 17H "L'enfant d'un choix"  
 et "si ça continue faudra qu'ça  
 cesse".  
 Tout ça à la MJG de La Baule.

FESTIVAL NANTES NORD P. 19.

**SAINT NAZAIRE**  
**VENDREDI 18 MAI**  
 17H30 à 23H "la vile à prendre"  
 Chansons, Boire et Manger.  
 PSU St Nazaire Maison du Peu-  
 ple.  
**SAMEDI 19 MAI**  
 21H Bernards LAVILLIERS à la Sou-  
 coupe. Location St Naz. Gilra-  
 dio; Nantes Fuzz, Redon Disque  
 Arpège, La Baule Disco Flash.

**BOUGUENAIS**  
**VENDREDI 18 MAI**  
 21H Mannick à la Croix Jeannette.  
 21H "Pink Floyd à Pompéi" Ciné Bea-  
 Beulieu.  
**SAMEDI 19 MAI**  
 21H Matrasserie, soirée cabaret  
 atelier MJ.  
**MARDI 22 MAI**  
 21H Diapos sur le Mexique, Croix  
 Jeannette.  
**MERCREDI 23 MAI**  
 14H30 "Girls friends" ciné Beaulieu  
**VENDREDI 25 MAI à 21H** "Girls friends  
 Ciné Beaulieu.

**ABONNEMENT.....APL.....**

Un trimestre :  12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.  
 Un semestre :  24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.  
 Un an :  48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**  
 et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits  8 numéros 15 F.  
 Réservé aux personnes à qui tu veux  
 faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés  
 toute la semaine.  
 Le vendredi de 16H à 19H30  
 réunion de rédaction ouverte à  
 tous.  
 A partir de 21H discussion  
 générale sur tous les sujets  
 d'actualité.

**PERMANENCES**  
 tous les jours : 17H-19H  
 Téléphone : 76.26.33